22E ANNEE — QUEBEC—Mercredi, 27 Juin 1888 — No 30

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.,

Agents pour la Puissance,

No. 3, Rue Port Dauphin, QUEBEC.

Service Télégraphique.

Jusqu'à 4 heures a. m.

PARLEMENT IMPÉRIAL

Motion de non-confiance—Victoire du cabinet Salisbury.

LONDRES, 26.—On a repris aujourd'hui aux communes le débat sur la motion Morley censurant le gouvernement dans l'exécution de l'Acte des crimes.

M. O'Brien (parnellistes)—Le plan de campagne n'a jamais été cause d'embarras pour le peuple qui l'a approuvé. Il est impossible de comparer les souffrances résultant du plan de campagne avec celles des fermiers lorsque cette organisation n'existait pas. La politique suivie à l'égard de l'Irlande en est une que les politiciens américains appellent politique de sang, de guerre, de haine contre un peuple désireux de vivre en paix. Le plan de campagne, loin d'avoir été un fiasco est maintenant accepté par certains *landlords*. Après deux ans de mise en opération du plan de campagne, il y a eu 280 fermiers évincés sur plus de 60,000 qui ont lutté et réussi en vertu de ce plan (appl.) Je puis dire que chacun de ces 280 fermiers réside dans une maison confortable maintenant.

M. Chaplin (conservateur). M. O'Brien semble avoir oublié les atrocités qui ont été commises en vertu de la ligue ; mais si un homme on est responsable c'est bien le chef actuel de l'opposition qui semble avoir encouragé ces horreurs. (Cris de "honte" à outrance).

M. Gladstone, (applaudissements prolongés quand il se lève). Ma mémoire, par l'âge, peut faire défaut mais elle est encore assez bonne pour répondre à M. Chaplin. Quel fait est plus remarquable pour l'Irlande que celui de 19 sur 86 députés parnellistes ont été envoyés en prison. Chacun de ces députés mis en prison en revenant devant le peuple seront élus par des majorités plus fortes qu'auparavant. Le vote peut être contre nous ; mais notre dernier appel sera au peuple.

La motion de censure a été rejetée par 366 cont 273.

M. Balfour répond à M. Gladstone et est vivement applaudi. Il accuse Gladstone de ne pas porter devant le parlement les mêmes accusations contre le gouvernement qu'il porte devant les assemblées du peuple.

M. Sexton termine le débat.

Le résultat du vote une fois annoncé reçoit les approbations des députés conservateurs.

Naufrage d'un steamer

LONDRES, 26.—Un steamer qu'on suppose être un steamer d'émigrants, s'est perdu le 4 juin, dans une tempête au Cap de Bonne Espérance. Tout le monde a péri à bord.

EN ALLEMAGNE

Commentaires de la presse étrangère sur le discours de Guillaume II

VIENNE, 26.—Tous les journaux commentent favorablement le discours de l'empereur au Reichstag.

ST PETERSBOURG, 26.—La *Novoe Vremya* dit : "Ce discours est un protêt contre l'accusation de chauvinisme belliqueux portée contre l'empereur. Il prouve que l'empereur désire garder les meilleures relations avec la Russie.

"Nous croyons sur cette base que la Russie pourra en arriver à un résultat très favorable sans renoncer à sa liberté d'action dans la politique suivi jusqu'à aujourd'hui."

PARIS, 25.—Les divers journaux regardent ce discours comme pacifique et trouvent étrange qu'ayant fait mention de la Russie aucun passage de ce discours ne soit consacré à la France.

BERLIN, 26.—Bismarck et plusieurs membres du conseil fédéral étaient présents au Reichstag aujourd hui. L'adresse en réponse au discours du trône a été unanimement adoptée par le Reichstag.

PESTH, 26.—On dit en cette ville que l'empereur Guillaume II rencontrera ici l'empereur François-Joseph et le roi Humbert, d'Italie, dans le cours de l'été.

Nouvelles Diverses

Comité des chemins

Ce soir, à 8 heures précises, il y aura assemblée de ce comité. On s'occupera de la question d'éclairer les petites rues au moyen de la lumière électrique incandescente.

Par ordre du président.

Concours de l'Académie de Musique de Québec

Les examens de l'Académie de Musique auront lieu jeudi le 28 courant, à l'Université-Laval à 9 hrs a. m.

Le public n'est pas admis à ces examens. Les parents seuls pourront accompagner les concurrents.

Conseil de-Ville

L'assemblée spéciale du Conseil de Ville qui avait été convoquée hier, soir sur la demande de cinq membres, n'a pas eu lieu faute de quorum.

Son Honneur le maire étant allé à la convention de Nashua, M. Hearn fut appelé au fauteuil.

Etaient présents : MM. les échevins et conseillers Goulet, S. Demers, Miller, Kaine et O Connell.

Académie Commerciale

La distribution des prix aux élèves de l'Académie Commerciale a eu lieu hier, sous la présidence du Rév. M. Faguy, curé de Québec.

Deux médailles, l'une d'or, l'autre d'argent, présentées par Monsieur le curé, furent décernées, la première à M. Alfred Thivierge, de Sillery, la seconde à M. Alexandre Béchard, de cette ville.

Avis aux Mères

Sirop Calment de Mad. Winslow. On devrait toujours s'en servir lors de la dentition des enfants. Il calme l'enfant, amollit les gencives, enlève la douleur, guérit les coliques et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

SYNCOPES : Toutes personnes arrêtées gratis par le Grand Restaurateur des Nerfs du Dr Kline. On ne tombe plus d'un mal après le premier jour qu'on l'a pris. Guérisons merveilleuses. Demandez-le au Dr Kline, 931 Aare St. Philadelphia, Pa. En vente par Lyman, Bros & Co., Toronto. 37 s

Vêtements imperméables

La coupe élégante, toute parisienne, et le choix admirable dans les patrons des vêtements imperméables pour Dames et Messieurs que la Maison Laliberté vient de recevoir de Paris, fait l'admiration des connaisseurs. C'est sans contredit un article de luxe tout en étant indispensable.

Monsieur Laliberté a eu l'avantage de placer ses commandes directement chez les fabricants français et peut offrir en conséquence à ses clients un article de qualité supérieure, quoique à un prix modéré. —n-o.

Apprécié

Le Vin de Quinine de London est un tonique fébrifuge apprécié par tous les médecins de la ville.

On le vend à la pharmacie Brunet & Cie, 139 et 141, rue St. Joseph.

PORT DE QUEBEC

Montant perçu à la Douane

25 juin	$1480.64
26 juin	5026.53

ARRIVÉS.—25 juin.

Barque Elizabets, Paterson, Granton, Dobell, Beckett et cie, charbon.
Navire Vancouver, Durkee, Sydney, E H Duval, lest.
Barque Tanjore, Nicoll, Barbades, Ross et cie, sucres et melasses.
—Aren, Lorentzen, Londres, Hans Hagens, lest, à St-Thomas.
—Skibladner, Botresen, Barbades, Hans Hagens, melasses.
—City of Ottawa, Melrose, Shields, W et J Sharples, lest.
—Oscar, Andersen, Buenos Ayres, Hans Hagens, lest, à St-Thomas.
—Frank, Brunn, Rochefort, Smith, Wade et cie, lest.
—Marie, Haagensen, Soun, Price, Bros & Co, lest, à St-Thomas.
Str Norrona, Isaaksen, Sydney, Carbray, Routh & Cie, charbon.
—Lake Superior, Stewart, Liverpool, H H Sewell. 401 passagers et car. gén.
Str Highland Prince, Harney, Sydney pour Montréal, charbon.

26 juin.

Str Cynthia, Taylor, Glasgow, John Ross et cie, caison générale.
—Texas, Hunter, Bristol, W M Macpherson, cargaison générale.
Barque Troy, Olsen, Alloa, Price Bros & Co, charbon.
—Sylvia, Nielsen, Dublin, Price Bross & Co, lest à Sault au Cochon.
—Vestalinden, Hendricksen, Bristol, ordre à Chicoutimi.
Goelette Anticelopq, Clancy, St Jean, Terreneuve, ordre, lest à Chicoutimi.
Navire Carl Gustaf, Basberg, Christiania, Price Bros & Co, lest à Chicoutimi.
Goulette A W C Robinson, Paspebiac, King Bros, madriers.
—Good Intent, Mabe, Gaspé, Master, divers.
—Ste Anne, Brochu, Moisic, Jeffrey Montreuil et cie, poisson.
—Ste Anne, Boulet, Magdalen, rivière Paquet et St Laurent, divers.
Barge de canal, Harry Morton, Breen, Whitehall, G M Webster et cie, charbon.
—D Bibo, Nathan, Hoboken, Bennett et cie, charbon.
—B J Murphy, Carbery Fort Johnston, P Gingras et cie, charbon.
—Wesley Pettit, Kelly, Hoboken, Bennett et cie, charbon.
Barque Cleveland, Halverson, Hambourg.
Str Otter, May, Pointe Esquimaux, A Fraser et cie, cargaison générale.
—Irene Morris, Haliburton, Sydney, pour Montréal, charbon.

ENTRE CHARGEMENT.—25 juin

Elzie, 1271, Christiansen, Plymouth, Smith, Wade et cie, New-Liverpool.
Aren, 381, Loventzen, Ireland, King, et frères, St Thomas.
Zulette, 763, Skelly, Leith, Dobell, Beckett et cie, estacades Bowens.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

GILLETT'S POWDERED LYE

LESSIVE EN POUDRE

99 PAR CENT

PLUS PURE, PLUS FORTE, MEILLEURE.

Prête à être employée en quantités voulues, pour faire du savon, de l'eau douce, des désinfectants et cent autres usages. Une canistre est égale à 20 livres de Sal Soda. Vendus par tous les Epiciers et Pharmaciens.

E. W. GILLETT — TORONTO

Celebres Lunettes

B. LAURANCE

Sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès.

Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus dans tous les magasins où on les vend, entre autres,

De son Eminence le Cardinal Taschereau.

MR. B. LAURANCE, 9 Mai 1888.

Monsieur,

Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.
(Signé,) J. B. Z. BOLDUC, Ptre.

Prenez garde aux contrefaçons. Chaque paire est marquée B. L. 24 mai—2f. p. s. e-c.

EUROPEAN BAZAAR.

A CEUX QUI NOUS PATRONISENT

M. A. R. SEIFERT, étant sur le point de revenir d'Europe, nous avertissons nos habitués que tous les ordres qu'ils pourraient donner pour faire venir à commission des marchandises supérieures et de première qualité seront, comme par le passé, fidèlement exécutés.

Nous achetons en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, de sorte que tout article imaginable demandé pourra être acheté dans le pays même où il se fabrique et expédié avec nos propres marchandises.

G. SEIFERT,

BAZAR EUROPÉEN

34, Rue de la Fabrique, 34.

LALIGNE — FRANÇAISE — DU HAVRE.

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetee n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BRETAGNE, de Jousselin Samedi, 30 Mai, à 11 A. M.
LA GASCOGNE, Santelli Samedi, 7 Juin à 4 A. M.
LA NORMANDIE de Kersabic Samedi, 16 Juin, à 10 A. M.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi 21 juin à 4 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE

1ère classe (vin compris) $120 $100 et $80.
2ème classe..... $60.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $26. Entrepont de New York à Paris, $29.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
3, Bowling Green, New-York.
R. M. STOCKING, agent pour Québec,
32, rue St-Louis.

Traverse de St-Romuald et Sillerie

Le nouveau vapeur "Lévis"

Capt. L. DEROCHERS.

A commencer le 11 MAI de temps et les circonstances le permettant, il fera le trajet comme suit :

NEW-LIVERPOOL.	QUEBEC
5.15 A. M.	6.00 A. M.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES.

2.00 P. M.	1.30 P. M.
5.00 P. M.	5.00 P. M.
	6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les Samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures P. M.

Les jours de fete, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le Dimanche.

12 mai 1888.

Traverse de l'Isle d'Orléans.

Le Vapeur "Orléans."

Capt. BOLDUC,

LE ET APRES LE 14 MAI (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE	DE QUEBEC.
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.

LES DIMANCHES.

1.45 P. M.	MIDI 1.00 P. M.
3.15 P. M.	2.30 P. M.
5.00 P. M.	4.02 P. M.
7.00 P. M.	6.00 P. M.

Les jours de fête un voyage se fera de l'Isles à Québec à 8 heures du matin.

12 mai 1888—n.-c.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus Pure, la plus Forte et la Meilleure

NE CONTIENT AUCUN

Alun, Ammoniaque, Chaux, Phosphates, ni aucune matière injurieuse.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Fabricant du célèbre "Levain Royal"

La Société Permanente de Construction des Artisans en liquidation

Propriétés de valeur offertes en vente

1. Cette belle et grande propriété située rue Berthelot présentement occupé par M. Louis Robitaille, charron. Excellent poste pour un manufacturier de voitures.
2. Une maison en pierre à deux étages, située rue Champlain, contenant deux logements.
3. Une maison en bois rembrissée en briques située à St. Colomb de Sillery, (près de la côte à Gignac.)
4. Une maison en bois, contenant plusieurs logements, située rue St. George à N.-D. de Lévis.
5. Une maison en bois à 3 étages, à St. Joseph de Lévis contenant quatre logements.
6. Une maison en bois à deux étages située à Ste Marie de la Beauce avec galisse de 20 x 80 construite en bois.
7. Une maison en pierre située à Beauport avec un emplacement de 3 perches et 9 pieds de front sur 8 perche de profondeur.
8. Une maison en bois située à Hadlow Cove.
9. Quatre emplacements à St. Joseph de Lévis près de la barrière.
10. Un terrain situé rue St. Olivier, faubourg St. Jean.

Pour d'autres informations s'adresser à
Octave Migner,
Cyrille Duquet, } Liquidateurs
A. J. Auger

18 juin.—6m

Q and bébé fut malade, elle pait du Castoria.
Q and elle fut enfant, elle en voulut encore,
Q and elle fut plus grande, elle disait : J'el adore
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

LES MAINS NETTES !

PAR L'EMPLOI DE

PRIX 25c

ENCRE, GOUDRON, GRAISSE, POIX PEINTURE, TACHES de ROUILLE

et enlève tout ce qui est d'une couleur autre que celle de la peau, simplement avec de l'eau et du savon. Elle n'injurie pas les peaux les plus delicates comme cela arrive souvent par l'usage de la pierre ponce, des brosses de poil, etc.

LYMAN, SONS & CO.,

Agents en gros,
MONTRÉAL.

Terre à vendre

UNE MAGNIFIQUE TERRE SITUEE A St-Henri de Levis, à quatre arpents de l'Eglise formant 100 arpents de terre en culture, et aboutant à celle-ci, une bonne terre à bois avec sucrerie. Deux maisons bien finies construites sur le grand chemin, avec grangee, hangars, fournil, glacière, etc. L'eau est servi par l'aqueduc dans toutes les bâtisses. Le tout en parfait ordre.

Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à
JOSEPH CHANDONNET,
Pilote.

16 mai—1888 1m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

Contre le Feu et sur la Vie.

Capital - - - £2,000,000 Stg.

Un immense Fonds de Reserve.

Garantie absolue aux assurés.

Surplus net le plus considerable d'aucune autre Compagnie d'Assurance de l'Univers.

Qui fait le plus d'affaires au Canada.

Assurances prises aux taux courants.

Polices émises ici.

Pertes promptement payées.

C. P. Champion, Agent.

No. 66, Rue St-Pierre, Québec.

Telephone No 75.

PILULES DE JOB MOSES

Cette médecine inappréciable est infaillible pour la guérison de tous ces désordres douloureux et dangereux auxquels les femmes sont sujettes par leur constitution. Elles donnent de la vigueur aux faibles et aux délicates, et en régularisant et en renforcissant le système, fortifient la jeune constitution pour les devoirs de la vie. Pris à l'age mûr ou dans la vieillesse, elles deviennent un véritable bienfait, et à l'approche de l'accouchement ces pilules devraient être prises pendant les deux ou trois semaines qui precedent, les bienfaits qu'on en retire sont incalculables ; elles fortifient la constitution, elles préviennent la faiblesse des organes et procurent du confort à la mère et à l'enfant.

Dans tous les cas d'affections nerveuses ou spinales, de douleurs dans les reins ou dans les membres, d'épuisement, de battement de coeur, d'hystérie et de fleurs blanches, ces pilules opéreront une guérison quand tous les autres moyens auront failli, et quoiqu'elles soient un remède puissant, elles ne contiennent neanmoins pas de fer, de calomel, d'antimoines ou autres choses nuisibles à la constitution.

Vendues par tous les marchands de médecines.

Directions complètes dans un pamphlet qui sert d'enveloppe aux paquets.

JOB MOSES, NEW-YORK, seul propriétaire.

$1.00 et 12c pour frais de port adressés à Northrop & Lyman, Toronto, Ont., agents généraux pour le Canada, vous procureront par le retour de la malle, une bouteille contenant au de la de 30 pilules.—Nommez l'EVENEMENT—21 octobre la 3fa

Maisons à louer au No. 20, rue St-Olivier et 7, rue St-Joachim.

S'adresser à
F. T. THOMAS
94, rue Dalhousie.

15 février—n-o.

BOECKH Toutes les brosses

Portant ce nom sont garanties de pleine grandeur et de qualité supérieure.

Envoyé dans toutes les principales maisons

PHARMACIE ST-SAUVEUR

La Pharmacie St-Sauveur fondée en 1854 et tenue par

W. E. BRUNET & CIE

—64 ET 66,—

RUE ST-VALIER

N'a eu qu'à se féliciter jusqu'à présent de l'encouragement qu'elle a reçu de la ville et de la campagne. Aussi MM. BRUNET & CIE ont toujours un assortiment considérable de médecines des plus célèbres, sans compter les drogues de toutes sortes, les parfums, les savons, les instruments de chirurgie, etc. Bien n'y manque pour satisfaire les goûts les plus difficiles.

Une visite suffira pour attester le fait.

Les prix sont entièrement réduits.

Graines de jardins de fleur et de champs.

Agent pour les Fleurs du Col. RHODES

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE

Nos. 64 et 66 RUE ST-VALIER.

Téléphone 111

EPICERIE DES FAMILLES

J.C.E. Montreuil & Cie

362, Rue St-Joseph

SPECIALITES de

THÉ et CAFÉ,
EPICERIES de FAMILLES
BEURRE, FROMAGE,
LARD SALÉ,
OEUFS, LÉGUMES etc.

A prix très réduits

Nous invitons respectueusement le public à visiter notre épicerie, où l'on trouvera toujours un assortiment complet d'articles de choix à très bon marché.

J. C. E. MONTREUIL & CIE

13 juin. — 362, RUE ST. JOSEPH.

Guérison Positive POUR LE **CATARRHE** — DONNE — **SOULAGEMENT Immédiat** POUR Rhume de Cerveau Influenza, etc. Facilement employer

Ce n'est pas un Tabac, Poudre ou Liquide. Prix 50c. et $1.00. Si vous ne le trouvez pas chez votre Pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adresser,

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

DEPART DES TRAINS

Le et après lundi, les 11 juin, les trains quitteront Québec comme suit :

9. a. m. pour Montréal et les stations intermédiaires.

2.45 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest, et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, et tous les endroits dans la Nouvelle-Angleterre et les points intermédiaires.

2.45 p.m. (DIMANCHES seulement) pour Montreal et les stations intermediaires.

10.03 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, Portland, Springfield, les endroits de la rivière Connecticut et les stations intermediaires.

ARRIVEE DES TRAINS

Les trains arrivent à Québec de Chicago Détroit, Toronto, Montreal, Boston et des stations intermediaires à 6.30 a. m. et 1.20 et 10 p. m.

Les DIMANCHES à 10.03 p. m.

Toutes les facilités sont données au trafic de la Nouvelle-Angleterre.

Chars dortoirs et salons directs de Montreal à Boston. Pas de transbordement pour les passagers de première ou de seconde classe.

Dortoirs à tarif special pour les passagers ayant des billets de seconde classe.

‡ Chars salon et dortoirs sur les trains ainsi marqués.

§ Les dimanches seulement. Les autres trains les jours de semaine seulement.

Bureau de billets à la Station du Palais, au No. 37, rue St-Pierre et à l'Hotel St-Louis.

D. McNICOLL,
Agent general passagers.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant du trafic des passagers.
4 Juin 1888.

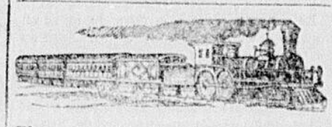

Chemin de fer Intercolonial

1888 ARRANGEMENTS D'ETE 1888

Le et après lundi, le 4 juin 1888, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS

Pour Halifax et St. Jean	8.15
Pour la Rivière du Loup et St. Flavie	14.30
Pour la Rivière du Loup	17.05

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière du Loup	3.18
De la Rivière du Loup et de Ste. Flavie	13.45
De Halifax et de St. Jean	19.30

Le char dortoir quittant la Pointe Lévis mardi, jeudi, et samedi, se rend jusqu'à Halifax, et celui qui part le lundi, mercredi et vendredi jusqu'à St. Jean.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant à M. T Lavergière 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 14 mai 1888.
1er juin.

EAU DE MONTMAGNY

Cette eau est regardée par les plus célèbres analystes comme l'une des meilleures de son espèce. La présence de ses ingrédients Lithium lui donne une grande valeur, parce que ce métal est un spécifique précieux contre la goutte et pour dissoudre les calculs urinaires. Les premiers médecins la recommandent fortement.

Depôts généraux chez le Dr. Ed. Morin & Cie, 314 rue St. Jean, et 32 34, rue St. Pierre Basse Ville et chez M. E. Blais, rue de la Couronne en face du chemin de fer du Nord

G. ROY & F. DION

PROPRIETAIRES

Fluide de Bœuf Concentré

DE LAWSON.

LE MEILLEUR EXTRAIT DE BŒUF pour les Enfants et les Invalides. Recommandé par la Faculté.

On certifie qu'il contient plus de qualités nutritives qu'aucun autre Extrait de Bœuf sur le marché.

En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands d'Epiceries de première classe.

PRÉPARÉ PAR LA

"HYGIENIC FOOD COMPANY,"

De TORONTO.

4 novembre 1887.— 8614

ON RECEVRA à ce bureau, jusqu'à samedi le 30 juin courant, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour fournir le charbon, pour les édifices publics d'Ottawa."

On pourra voir les devis et obtenir des formules de soumission, à ce bureau, où l'on donnera toute information nécessaire, sur demande, à partir de vendredi, le 15 juin, ainsi qu'au bureau de James Nelson, Architecte, à Montréal, et au bureau des travaux publics de la Puissance, édifice du bureau de poste à Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté*, pour la somme de $300, payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande ou s'il n'exécute pas complètement ce qui sera stipulé dans le contrat ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Ministère des Travaux Publics, Secrétaire
Ottawa le 4 Juin 1888 } 20 juin.—3f

FEUILLETON DE L'EVENEMENT
1

LA

CHASSE A L'HERITAGE

PAR

LOUIS DE GRAMONT

I

LA FAMILLE BERNAS

Vers la fin de l'hiver de 186., une dame en grand deuil, qui paraissait âgée d'une soixantaine d'années, vint accompagnée d'une jeune fille de dix-huit à dix-neuf ans, visiter un appartement très modeste au deuxième étage d'une assez laide maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. Cette rue, l'une des plus tranquilles du quartier du Luxembourg, est presque entièrement occupée par des couvents et établissements religieux.

Quant à sa population "laïque," elle se compose surtout de petits rentiers et d'artistes. A partir de dix heures du soir on n'y rencontre plus que de rares passants. Bref, cette rue est pour les travailleurs un refuge, un tombeau pour les déclassés.

L'appartement visité par la vieille dame et sa fille (car selon toute apparence, c'était sa fille qui l'accompagnait) comprenait une salle à manger et trois autres pièces. L'une de ces chambres avait une sortie particulière. Cette circonstance parut décider la visiteuse. La concierge Mme François (avez-vous remarqué que presque toutes les concierges se nomment Mme François ?) en conclut assez judicieusement, avec le flair propre à l'espèce pipelette, qu'elles devaient avoir "un jeune homme" avec elles, et que ce jeune homme rentrerait souvent tard. Cette réflexion lui fit ébaucher une lubrique grimace, qu'elle modifia en un sourire, plus hideux encore, lorsqu'elle reçut le dernier-à-Dieu.

Mme François ne s'était point trompée dans ses déductions sagaces. Les deux femmes, lorsqu'elles emménagèrent quelques jours plus tard amenèrent un jeune homme que la vieille dame appelait son fils.

Les nouveaux venus s'installèrent sans bruit. Leur mobilier parut mesquin à la concierge.

—Ce doit être la dame et les enfants d'un commerçant qui aurait fait de mauvaises affaires, dit-elle, le soir même à la fruitière du quartier.

Ici Mme François se trompait.

La nouvelle locataire, qui se nommait Mme Bernas, était la veuve non point la veuve d'un boutiquier mort après faillite mais d'un lieutenant-colonel tué pendant la campagne d'Italie.

Son mari ne lui avait guère laissé que des dettes. Elle-même possédait peu de chose. Elle avait pour payer ce qu'elle devait, vendu son mobilier et l'avait remplacé par ces meubles affreux que les marchands appellent meubles d'occasion. Enfin elle était venue, par économie, habiter ce quartier lointain.

D'ailleurs, simple dans ses goûts, peu soucieuse du luxe et du mouvement parisiens, elle résignait facilement à vivre solitaire entre ses deux enfants.

C'était principalement sur sa fille qu'elle avait concentré son affection.

Certes, celle-ci méritait la tendresse maternelle : sous tous les rapports, elle était charmante. Avec ses longs cheveux châtains, l'ovale plein de son visage futé, ses yeux brillants, ses vives couleurs, sa bouche qui semblait faite pour le sourire et qui se formait souvent à cette destination naturelle, Valentine Bernas, sans être jolie au point de provoquer l'admiration, séduisait à première vue par sa grâce, sa fraîcheur, sa physionomie avenante. Son caractère assez exactement à sa figure. Un enjouement malicieux, une inaltérable gaieté formaient les traits dominants de sa personne morale. Même dans les plus tristes occurrences, Valentine ne se laissait jamais aller à une mélancolie trop sombre.

Elle regardait toute chose du côté heureux. Cependant, elle avait déjà connu toutes les créatures humaines sa part d'afflictions. Mais son humeur joyeuse reprenait vite le dessus, et elle paraissait gaie, lors même qu'elle souffrait intérieurement. Bref, on eût rencontré difficilement une plus aimable créature. Elle plaisait sur-le-champ. Lorsqu'elle se montrait quelque part il semblait qu'un rayon de soleil et de joie entrât à sa suite.

Au contraire, Lucien—c'était le nom de son frère—ne devenait sympathie qu'à la longue.

Lucien pouvait donc passer pour un être difficile et splenétique aux yeux des gens qui n'avaient pas eu avec lui des relations suivies. Mais lorsqu'on avait le loisir de l'étudier profondément, sous ce caractère peu sociable on découvrait une âme pleine de tendresse et d'enthousiasme.

Les défauts de Lucien Bernas s'expliqueront d'eux-mêmes quand on saura que ce jeune homme appartenait à l'espèce chagrine et nostalgique des rimeurs.

Si on lui avait demandé sa profession, —il eût pu faire la réponse chimérique du plus étrange des convives du "Souper des Titans" de Théodore de Banville :

—Je suis poète lyrique et je vis de mon état.

Quand nous disons que Lucien Bernas vivait——et aidait les siens à vivre——avec son hétéroclite métier d'assembleur de rimes, nous exagérons et ne sommes pas tout à fait dans l'exacte vérité. Nous voulons dire que Lucien collaborait à un journal bien connu alors, oublié aujourd'hui : l'Actualité politique et littéraire de Gaston d'Arbec. Il y chroniquait——en vers, quand on y consentait——ce qui était rare. ——et, le plus souvent, en vile prose. Il avait là des appointements modestes——mais qui joints à la pension de veuve de Mme Bernas, arrivaient à former à peu près le budget indispensable à l'existence quotidienne.

Il y avait environ trois mois que Mme Bernas et ses deux enfants vivaient dans leur nouveau logement. Les jours se succédaient monotones et calmes, lorsqu'un désir de Valentine——désir assurément le plus simple du monde——fut pour Lucien le point de départ d'une suite d'aventures imprévues.

Un beau matin donc, Valentine, qui était en train de se confectionner un chapeau interpella son frère en ces termes.

—Dis-donc Lucien.....

—Quoi ?

—J'ai besoin d'une guirlande de lilas blancs.....Tu ne saurais pas par hasard, où je pourrais trouver ça.....par ici ?

—Ma foi, dit Lucien, je t'avoue que je ne suis pas très fort sur ce genre de renseignements ..... D'ailleurs, nous ne sommes pas du tout dans le quartier.... Presque tous les magasins de fleurs se trouvent dans la rue Saint Denis, la rue du Caire, partout par là.....

—C'est trop loin pour moi, dit Valentine. Je n'ai pas le temps, ce matin. Tant pis !

—Ah ! au fait, dit Lucien.....

—Quoi ? Tu connais une fleuriste par ici ?

—Oui, maintenant je me rappelle.... Il y en a une rue Taranne.

—Tu es sûr ? Comment sais-tu ça ?

—Comme on sait.....trente-six mille choses..pour l'avoir remarqué en passant.

—Ah ! Eh bien ! tu ne sais pas ce que devrais faire ?

—Non.....?

—Je vais te le dire. Maman ne peut pas sortir ce matin ; moi je ne peux pas sortir seule sans être suivie par des messieurs, qui me baragouinent des choses.. que je n'écoute pas, mais qui m'agacent.. Veux-tu que nous allions ensemble où tu dois chercher une guirlande pour moi ?

—Soit.

Moins d'une heure après Lucien et Valentine arrivaient dans la rue Taranne, cette voie large, qui à cette époque, reliait la rue Bonaparte à la rue des Saints-Pères et qui maintenant a été absorbée par le percement du boulevard St-Germain.

Sous une vaste et sombre porte cochère un écriteau portait ces mots en grosses lettres :

Mme BRUGNOL

FLEURS ARTIFICIELLES

(*Au premier*)

Le frère et la sœur montèrent. Arrivés au premier étage, ils lurent sur une porte en face d'eux, l'écriteau d'en bas répété en petits caractères, et au-dessous, la phrase sacramentelle :

TOURNEZ LE BOUTON S. V. P.

Lucien obéit à cette prescription et pénétra avec Valentine dans un magasin où un nombre indéfini de jeunes filles vivaient et tournoient sous le surveillance d'une vieille femme, que Lucien jugea être Mme Brugnol. C'était elle, en effet.

Mme Brugnol paraissait avoir passé cinquante ans. Il était même probable qu'elle frisait la soixantaine d'assez près. Mais elle était assurément bien conservée elle n'avait ni rides, ni cheveux blancs, et ne portait pas de lunettes.

Il y a des gens anguleux dans toute leur personne. Le marchande de fleurs artificielles était le contraire de ces gens là. Elle était *ronde* de la tête aux pieds. Elle avait une figure ronde, de petits yeux ronds, des bras ronds, un buste rond. Quand elle parlait, sa bouche, en s'ouvrant, formait un irréprochable O majuscule.

Il semblait, au premier abord, que cette femme replète, à la physionomie bonasse et insignifiante, ne devait pas être mauvaise. Mais, si on l'avait observée attentivement, on eût surpris dans ses yeux grisâtres de singuliers regards, froids, obliques, sournois, et, dans ses lèvres, des pincements subits qui eussent donné à réfléchir.

Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, que Mme Brugnol fût évidemment une profonde scélérate ; mais c'était sans doute une vieille égoïste, avide et retorse.

Lucien et Valentine — à qui la brave dame était indifférente au possible — ne lirent point toutes ces remarques et s'avancèrent vers le comptoir presque sans la regarder.

Mais il y eut une chose dont ils s'aperçurent immédiatement ; c'est que la marchande était prodigieusement bavarde, car elle vint à eux et avant qu'ils eussent adressé la parole, elle commença à leur faire l'article avec une extrême volubilité :

—Que désirent *monsieur, madame ?* Quelle espèce de fleurs ? Bouquet ou guirlande ? Est-ce pour chapeau ? Est-ce pour coiffure de bal ? Nous avons un assortiment complet. Aussi complet qu'on peut le souhaiter. Notre magasin est connu.

Tolle & Lege

AVIS

Aux Ingenieurs de Bateaux a Vapeur et autres

THEO HAMEL

No. 6, Rue Sault-au-Matelot.

donnera une commission libérale à tout ingénieur qui ira lui acheter quelqu'une des fournitures suivantes :

Garnitures pour presse étoupe—Packing de tout grosseur.

Carton d'amiante pour joints plats **Babbitt wiek** packing.

Ciment—pour enduits de bouilloires et tuyaux **Waste** blanc et *de couleur* de toutes qualités, etc., etc.

M. HAMEL est aussi l'agent à Québec pour la vente de la **"WANZER"** célèbre lampe sans cheminée et dont la lumière égale celle de cinquante chandelles.

PRIX : $4.00 escompte libéral au commerce. Pour les jours humides du printemps les poêles à émiante chauffés par le gaz, constituent une economie de 50% sur le combustible.

QUEBEC

MERCREDI, 27 JUIN 1888

CHRISTOPHE COLOMB

Le gouvernement italien a décidé de donner le plus grand éclat possible à la célébration du quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Il a reçu à cet effet un grand nombre de suggestions qui toutes s'accordent à proposer qu'il soit publié à cette occasion, sous les auspices du gouvernement, un grand ouvrage historique et scientifique comprenant une collection complète des documents authentiques existant dans les bibliothèques privées ou publiques relatifs à la vie, aux voyages et aux découvertes du grand navigateur, et aussi aux travaux de ses précurseurs qui lui ont préparé la voie. A cet effet, il a été nommé un comité de vingt membres, géographiques et bibliophiles, tous Italiens, à l'exception d'un seul, M. Henry Harrisse, qui est Français et qui est considéré comme le savant le plus érudit dans les matières relatives à la découverte, à l'histoire du nouveau continent. Déjà, M. Harrisse a recueilli une masse de renseignements précieux, rares ou même inédits, qui seront utilement consultés par la commission, et qui contribueront puissamment à éclairer l'enquête dont elle est chargée. Dans le programme de cette enquête est comprise l'élucidation de la question de priorité entre Christophe Colomb et Américo Vespuce, question que l'auteur de la notice à laquelle nous empruntons ces détails tranche en faveur du premier, nonobstant l'opinion contraire qui a trouvé crédit auprès de certains critiques contemporains, en se fondant sur ce que Américo Vespuce, qui vivait au temps de Colomb, a dû avoir connaissance du récit de ses voyages et de ses découvertes, publié de son vivant, et qu'il n'a fait entendre aucune protestation. Quoi qu'il en soit, la question vaut la peine d'être étudiée plus à fond qu'elle ne l'a été jusqu'ici, et ce ne sera pas le trait le moins intéressant de la fête nationale dont le gouvernement italien se propose de prendre l'initiative.

LE PATRONAGE POLITIQUE

Décidément, le critique de la *Justice* et votre humble serviteur ne sont pas faits pour s'entendre ni se comprendre.

J'avais écrit bien nettement que le patronage politique étant une des prérogatives du pouvoir devait aller de préférence à ceux qui supportent le poids des luttes. Au lieu de convenir de cette vérité, acceptée par tous les partis, mon agresseur s'engage dans la voie des insinuations et décrète tout bonnement que je suis un conservateur en rupture de ban, que je suis enrôlé dans une bande famélique quelconque qui m'inspire et me souffle les quelques idées que j'ai l'honneur de coucher sur le papier.

¡Cette double accusation ne me pèse guère et je doute fort que la sensibilité de ceux que l'on veut compromettre en soit vivement affectée.

Que dans mon entourage il soit arrivé à quelqu'un de soupirer après de plantureux contrats, de solliciter une part des largesses ministérielles, je l'ignore, mais la chose est assez vraisemblable. Qu'y a-t-il là dedans de si répréhensible ?

Ne sait-on pas que sur ce terrain, les propriétaires de journaux,—car c'est eux que l'on désigne—à quelque parti qu'ils appartiennent, sont dans les mêmes conditions et éprouvent presqu'à un égal degré le besoin d'émarger au budjet.

Aujourd'hui, c'est au tour de la *Justice*, de l'*Etendard* et des feuilles de même nuance de happer les marrons sortis tout chauds des fours de la cuisine ministérielle.

Demain, les journaux du parti opposé s'estimeront peut-être heureux de prendre leur revanche, mais dans un cas comme dans l'autre, je ne trouve rien à redire.

L'on a découvert une indélicatesse dans le fait que j'avais laissé glisser sous ma plume le nom du gérant de la *Justice*. Mon Dieu ! c'était fait sans malice et uniquement pour illustrer ma thèse d'un exemple intéressant. Je n'ai jamais affecté de penser un instant que le personnage mis ici accidentellement en cause fut assez naïf pour se laisser tirer l'oreille lorsqu'on lui offrait si galamment de faire couler le Pactole à sa porte.

Notre époque est trop pratique pour avoir de ces désintéressements. Cette vertu peut encore se rencontrer sur terre, mais il serait inhumain de l'exiger de ceux qui luttent si péniblement pour leur existence.

Dans l'usage que l'on fait des faveurs ministérielles, il n'y a rien d'ailleurs qui ne soit irrégulier ou malséant, et parce qu'il se rencontre pour l'heure de bonnes fourchettes à la *Justice* il serait absurde de conclure que l'on ne saurait trouver autre part des estomacs moins bien préparés à gober ce qu'on leur présente.

Je l'ai déjà dit, les propriétaires de journaux politiques sont tenus à des sacrifices permanents, à des frais énormes. C'est bien le moins que dans l'occasion la reconnaissance politique s'affirme à leur égard et leur permette d'entretenir de bonnes relations avec leurs créanciers !

Voilà la thèse que j'ai soutenue jusqu'à ce jour et je m'étonne vraiment que la *Justice* qui trouve bien ce que son parti fait pour elle juge mauvais que mes chefs politiques aident dans la mesure de leurs forces les journaux conservateurs.

Quand à ce qui me concerne personnellement,—puis que mes censeurs me tiennent pour suspect—je n'ai que deux mots à dire pour ma défense.

Je suis conservateur par conviction et le gauvernement d'Ottawa m'eut-il écrasé de ses faveurs—ce dont je n'ai pas à me plaindre—que je m'expliquerais franchement avec lui. Je ne sers pas ici mes intérêts particuliers, je sers ceux du parti tout entier.

J'ai déclaré plus d'une fois que l'égoisme qui semble être l'apanage des dieux de l'Olympe fédérale minait sourdement le parti, avait jeté le plus profond découragement dans cette vaillante phalange qui a si puissamment contribué à nous assurer le pouvoir, et je ne m'en dédis pas. On doit la vérité aux grands et aux forts comme aux faibles et aux petits. Quelques pusillanimes persuadés que je secoue un peu violemment le frein de la discipline, trouveront à redire à ce langage. Que m'importe ? Aux rassasiés, à ceux qui ne jugent d'une situation que du fond de l'alcôve de leur cabinet, le métier de grondeur est toujours facile. Ceux-là ne savent point ce qui se passe en dehors de la sphère étroite où ils vivent à même les rentes qu'ils se sont faits, et si nous n'avions que leur flair pour nous guider, le parti se suiciderait silencieusement mais sûrement.

C'est précisément ce malheur que nous voulons éloigner, et c'est pour le prévenir que je sonne à toute volée la cloche d'alarme qui fait dresser les oreilles à mes adversaires.

BEAUSÉJOUR.

L'AFFAIRE LAVALLEE

Le comité spécial dans cette affaire s'est réuni hier. M. J. O. Désilets, protonotaire de Joliette, et M. Guilbault, député aux Communes, ont été examinés comme témoins.

La conversation générale, a dit M. Guilbault, dans la ville de Joliette était l'affaire Lavallée. Les libéraux se vantaient d'être en mesure de ruiner politiquement le Dr Lavallée, vu ses agissements au sujet d'argent de colonisation.

L'avocat de M. Lavallée a déclaré avant l'ajournement qu'il n'avait plus que deux témoins à faire entendre : M. le curé St-Pierre, de Ste-Emilie des Monts, et M. Bazinet, député de Joliette.

Le département de l'agriculture a délégué M. H. Hurteau, agent de colonisation, pour assister aux fêtes canadiennes de Nashua, dans les intérêts de la colonisation.

LETTRE DE MONTRÉAL

Montréal, 25 juin.

On fête la St Jean-Baptiste et toutes la ville est en liesse. Ce ne sont partout que drapeaux et guirlandes. La cathédrale est admirablement décorée. Des fauteuils d'honneur sont disposés pour le président M. David, ayant à sa droite l'honorable M. Chapleau, à sa gauche M. Faucher de Saint-Maurice. La grand'messe a été chantée par le révérend M. La Rue, le sermon de circonstance a été donné par Sa Grandeur Mgr Fabre.

Au sortir de l'église il y a eu réunion au cabinet de lecture paroissiale. Là les discours de circonstance ont été prononcés par M. L. O. David, l'honorable M. Chapleau, M. Faucher de Saint-Maurice, l'honorable M. Chauveau et M. Robidoux.

Après il y a eu banquet offert chez madame Dupérusset par M. David à ses hôtes.

Lundi a eu lieu le pic-nic de la St-Jean-Baptiste sur l'île de Ste-Hélène. Il a été un grand succès. Des discours fort éloquents y ont été donnés.

Ce soir M. Desjardins, député de Hochelaga donne un banquet au prince Roland Bonaparte, à l'honorable M. Chapleau, aux délégués de l'Assemblée Législative qui demain matin seront en route pour Nashua.

Nos lecteurs seront tenus au courant de ce voyage qui promet d'être intéressant.

AU JOUR LE JOUR

L'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat, a signé un contrat avec MM. McLean, Roger et Cie., par lequel le gouvernement loue leur imprimerie jusqu'à ce que les ateliers officiels puissent être exploités.

+

On dit que Albani, la cantatrice canadienne, visitera Montréal l'hiver prochain et qu'elle y donnera une série de concerts.

+

On va élever à Paris une statue à Shakespare au coin de l'avenue de Messine et du boulevard Haussmann. L'œuvre est du sculpteur Fournick et le piédestal de M. Degiane qui a obtenu au Salon la médaille d'honneur d'architecture.

+

Le prince Alfred de Grande-Bretagne et d'Irlande, duc d'Edimbourg et duc en Saxe, vient d'être nommé général d'infatterie dans l'armée allemande.

+

Il est question d'agrandir le Windsor de Montréal.

×

Le marquis de Lorne et la princesse Louise doivent visiter bientôt l'Irlande.

+

M. Laurier commencera probablement sa tournée politique dans Ontario dans la seconde semaine d'août. Sir Richard Cartwright l'accompagnera.

Le départ de Lord Dufferin de l'Irlande a été ajourné au milieu d'octobre.

+

M. Guillaume Couture s'embarque aujourd'hui pour l'Angleterre et l'Ecosse où il doit étudier dans les grandes cathédrales de ces deux pays les traditions de la musique anglicane.

+

L'hon. F. Langelier est parti hier soir, pour Nashua, où il est invité comme maire de Québec pour prendre part à la convention des Canadiens-français.

+

M. David Hilliard, député de Lanark-Nord à la Chambre d'Ontario, est mort.

PROJET DE CHEMIN DE FER

Il y a un projet de loi devant la chambre pour constituer légalement en corporation la compagnie du chemin de fer de "Québec Oriental."

Voici la liste des actionnaires de cette compagnie :

L'hon. Charles Antoine Ernest Gagnon, A. Dessaint, P. A. Choquette, N. Bernatchez, P. B. Casgrain, F. Gilbert, M. Déchêne, A. Dupuis, J. B. Dupuis, L. N. Larochelle, G. Amyot, M.P., Louis P. Pelletier, Faucher de St-Maurice, M. P. P., J. U. Gregory, N. Turcotte, P. Angers.

Meurtre dans le Criffingtown

DETAILS DE LA TRAGEDIE

Arrestation immédiate du meurtrier.

L'excitation éteit à son comble lundi après-midi à Montréal, quand le bruit se répandit que l'un des citoyens les plus respectés de l'endroit avait été assassiné par un voisi M. Thomas Donnolly tient une épicerie sur la rue Ottawa et voisin de chez lui demeure un vieillard nommé Kehoe.

Kehoe est propriétaire de la maison et avait été en société auparavant avec le père de Donnelly. Donnelly voulait achetrr sa partie du pâté de maison, mais on ne pouvait s'accorder quant au prix. Kehoe père et son fils discutèrent la question ensemble, mais ne pouvant s'accorder, M. Kehoe père suggéra que l'on fit venir Donnelly.

M. Donnelly arriva et bientôt après, M. Kehoe père le vit entrer dans le msgasin en se traînant et en s'écriant : "je suis blessé." Le jeune Kehse a ensuite été arrêté caché dans une étable, en arrière de la résidence de son père.

Le sergent Watson, qui était en charge du poste No. 7, dit qu'au moment de sortir hier après-midi, il entendit un coup de feu. A ce moment un homme entra disant que Donnelly

AVAIT ÉTÉ TUÉ

Le sergent entra chez Donnelly et le trouva assis sur le bord de son lit. Donnelly s'écria :

"Sergent, j'ai mon compte, envoyez chercher le médecin et le prêtre."

Le sergent lui demanda qui l'avait blessé et il répondit :

"Jack Kehoe."

"Où est-il ?" demanda le sergent.

"Chez lui, arrêtez-le."

Le sergent Watson envoya de suite un homme chez le médecin et un autre au poste.

A l'arrivée de la police, le jeune Kehoe avait disparu.

Les sergents Watson et Haynes firent des recherches et, quelque temps après, le découvrirent dans un grenier à foin en arrière de la maison. Lors de son arrestation le prisonnier.

SE DÉCLARA IGNORANT

de tout ce qui s'était passé et défia la police de pouvoir produire aucune preuve contre lui. Il prétendait n'avoir pas vu Donelly depuis six semaines. Le père dit que son fils n'a pas joui de toutes ses facultés mentales depuis quelque temps.

Lorsque M. Donnelly fut blessé, le sergent Watson envoya chercher les docteurs Hingston et Guérin, qui virent que la balle l'avait frappé dans l'abdomen. Il est mort environ une heure après d'hémorrhagie interne.

LE RECIT DU PÈRE

M. Kehoe, le père du prisonnier, raconte la même chose à propos de la dispute, telle que mentionnée ci-dessus. Il a eu une longue conversation avec son garçon à propos de la vente de la bâtisse, et celui-ci ne s'accordant pas avec lui, il lui dit d'aller voir Donnelly. Lui (M. Lehoe) est allé dans le magasin de M. Donnelly afin d'en prendre soin pendant que ce dernier débattait les conditions avec son fils. Environ deux minutes après Donnelly entra dans le magasin en se traînant et s'écria : "Je suis blessé."

Le sang sortait de son côté et il y avait un petit trou dans son gilet. Le sang lui sortait aussi par la gorge. M. Kehoe lui demanda qui lui avait fait cela, et il répondit : "Ton fils, Jack." On coucha alors le défunt sur son lit mais il est mort peu après. M. Kehoe ajoute que son fils n'avait pas pris de boisson depuis cinq semaines et était resté à la maison. Avant cela il avait une mauvaise réputation et avait eu maille à partir avec la police.

Il a dit qu'il ferait du mal à quelqu'un si son père ne payait pas sa pension à l'asile de la Longue-Pointe.

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

L'enquête du coroner est commencée lundi soir dans la maison du défunt et s'est continuée hier.

Le verdict ne sera rendu qu'aujourd'hui.

Parlement Provincial

Séance du 26 juin.

L'Orateur prend le fauteuil à 3½ heures P. M.

L'hon. M. MERCIER propose qu'à partir de samedi, le 30 du courant, inclusivement, il y ait trois séances distinctes par jour.

L'hon. M. TAILLON.—Ce régime extraordinaire ne peut être toléré que pour quelques jours. Il appuie la motion du premier ministre si la session doit finir la semaine prochaine.

M. SHEHYN propose que la chambre se forme en comité des subsides.

Cette proposition est adoptée.

A l'item de $42,000 pour écoles normales,

M. LEBLANC parle en faveur de l'éducation et dit que notre système d'éducation supérieure fait l'admiration des étrangers. Nos collèges classiques sont tenus sur le plus haut plad. Mais il y a encore un défaut dans cette éducation ; on néglige trop le peuple ; c'est l'éducation populaire qui nous manque. L'enseignement religieux est une excellente chose, mais il ne faut pas penser qu'aux âmes, il faut aussi s'occuper des corps. Ce sont des notions pratiques que nous devons donner au peuple.

M. NANTEL croit qu'il y a beaucoup de bon dans les remarques que vient de faire le député de Laval. L'éducation a fait beaucoup de progrès depuis quelques années, mais il en reste encore beaucoup à faire. Notre système d'enseignement primaire est certainement défectueux. Les élèves qui fréquent les écoles primaires sont destinés ordinairement à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Notre enseignement sous ce rapport ne renferme pas toutes les conditions voulues ; c'est surtout le côté pratique qui fait défaut. Il faudrait enseigner un cours pratique d'agriculture pour ceux qui doivent se livrer à l'art agricole, la tenue des livres pour ceux qui veulent entrer dans le commerce ; la calligraphie ouvre les portes du commerce ; il y aussi les métiers, pour les enfants qui s'adonneront aux diverses industries de notre pays ; le dessin est trop négligé. Il faut ajouter la pratique à la théorie.

M. TAILLON.—L'hon. député de Laval a parlé très éloquemment en faveur des écoles normales : il ne faut pas lui en faire reproche, car c'est à l'école normale qu'il a puisé son instruction, et aujourd'hui il témoigne de la reconnaissance à son *Alma Mater*. Les écoles normales sont indispensables dans notre système d'éducation, mais il faut bien s'assurer si les élèves qui sortent de ces institutions se livreront plus tard à l'enseignement, où s'ils embrasseront une autre carrière parce que le salaire qu'on leur offre n'est pas suffisant.

L'octroi destiné à l'éducation n'a peut-être pas été assez élevé jusqu'à présent, mais il ne croit pas que le gouvernement puisse augmenter l'item des écoles normales.

L'item de $3,000 pour le conseil d'agriculture est appelé.

M. TAILLON demande d'attendre que la chambre ait adopté le rapport de la commission agricole avant de voter cette somme.

M. MERCIER dit que le rapport de la commission ne changera rien à la dépense. C'est $3,000 que nous demandons pour le Conseil d'agriculture, qu'il soit changé ou non.

L'item est voté.

Sur l'item de $2,100 pour les journaux d'agriculture anglais et français,

M. NANTEL dit que ces journaux ne sont pas à la hauteur de ceux d'Ontario.

M. MERCIER.—Ces journaux seront grandement améliorés.

M. NANTEL ajoute que ces journaux doivent être faits pour la classe des lecteurs qui les reçoivent et à leur portée. Aujourd'hui on donne notre journal d'agriculture pour 30 cts ; c'est inconcevable, et on n'obtient pas du tout le but désiré. Si le gouvernement donnait une prime de $3,000 à $4,000 aux éditeurs, il arriverait certainement à fonder un journal supérieur.

M. LEBLANC.—Une commission agricole a visité nos écoles d'agriculture, nos fermes expérimentales, etc. Un rapport nous a été soumis ; mais ce rapport représente les idées d'un petit nombre de membres de cette chambre. Des opinions contraires ont été exprimées sur différents points par des personnes qui n'en faisaient point partie ; mais ces opinions ne nous ont pas été communiquées dans toute leur étendue. Tout le monde veut favoriser l'agriculture ; il faut en prendre les moyens.

M. BERNATCHEZ.—Le seul débat sur lequel la commission agricole ne s'est pas accordée, est celui qui a eu rapport au changement de formation du conseil d'agriculture.

M. BEAUCHAMP félicite les députés qui ont parlé sur la question agricole. Il faut chercher à rendre les journaux agricoles plus intéressants.

Ces journaux devraient être publiés plus souvent.

Le député de Montmagny vient d'affirmer que la commission n'a différé que sur un point. Quand le temps sera arrivé, le député des Deux-Montagnes prouvera qu'on a différé d'opinions sur d'autres points, sur deux ou trois points.

M. TAILLON.—Est-ce qu'il y aura des changements dans la distribution des journaux d'agriculture ?

M. MERCIER.—On fera payer l'abonnement autant que possible aux cultivateurs. Certaines intitutions le recevront gratis.

M. LEBLANC trouve la *Gazette des Campagnes* plus intéressante et plus utile que le *Journal d'Agriculture*.

M. GAGNON.—Tout en reconnaissant le mérite de la *Gazette des Campagnes*, il ne faut pas mépriser les journaux du gouvernement.

L'item est voté, ainsi que celui de $750 pour la *Gazette des Campagnes*.

L'item de $2,400 pour les écoles d'agriculture et de $1,000 pour payer le travail des élèves, est appelé.

CONTES ET NOUVELLES

LE MENAGE JONES

Les habitants de Bridgeton, N. J., ne peuvent assez admirer un fermier et sa femme qui chaque samedi après-midi, viennent échanger en ville du beurre et des œufs pour des épiceries. Ils trouvent que c'est un ménage comme on en voit peu ou point, tant ces gens s'entendent bien et s'arrangent en toutes choses. Mais le monde ne sait pas toutes les misères que cette femme aux joues rosées et à la physionomie souriante à eues à façonner son époux Jédédiah Jones à son goût ; et cela parce que Jones avait eu une première femme, facile à contenter, prenant les choses comme elles venaient, laissant faire son mari comme il voulait et ne cherchant jamais à avoir le dernier mot. Les femmes de ce caractère sont rares aujourd'hui, et quand il y en a elles vivent peu ; aussi, tout naturellement, Rachel, Mme Jones numéro 1, mourut jeune, laissant Jédédiah, seul sur cette vaste terre, avec tous ses défauts, pour se procurer une autre femme. Ce pauvre Jédédiah, il l'avait passé si douce avec sa première femme qu'il était impatient d'en prendre une autre, croyant fermement que toutes les femmes sont des anges. Il en trouva une qui allait se charger de dissiper ses illusions.

L'un des plus grands défauts que cet homme avait, c'était de fourrer son nez dans les choses qui ne le regardaient pas. Sa seconde femme, qui appelait cela "farfouiller" avait résolu de l'en guérir ; car rien n'était si ennuyeux pour une femme d'ordre et d'énergie comme Sarah que de voir son mari quitter son travail cinq ou six fois par jour pour venir voir ce qui se passait dans la maison. Tant que la lune de miel dura, elle lui pardouna encore cette indiscrétion, mais à mesure que cet astre pâlissait elle trouvait cela plus insupportable et à la fin elle se décida à y mettre un terme.

Un jour, il paraissait être plus farfouillard que d'habitude et en allant à son travail il passa sous le hangar pour tourner le balai, dont le mil était en haut, et fit cette remarque :

—Sarah, vous devriez bien savoir qu'on ne pose pas un balai comme ça. Rachel ne faisait jamais ça.

—Ecoute, lui répondit Sarah, en retournant le balai, c'est moi qui suis la maîtresse ici maintenant et non pas Rachel.

Ils échangèrent un regard qui équivalait à une déclaration de guerre. Jédédiah se sentait homme à tenir tête à une femme et il comptait bien sortir vainqueur de la lutte qu'ils entamaient. Aussi, fermement décidé à affirmer sa suprématie dans les affaires du ménage, il fut ce jour-là de retour à la maison de meilleure heure que d'ordinaire. Soulevant le couvercle d'une chaudière pour voir ce qu'il y avait pour dîner :

—Humph ! grogna-t-il, tu mets trop d'eau pour bouillir les patates. Il n'en faut mettre que pour couvrir le fond de la chaudière ; la vapeur est assez pour les cuire.

Et, faisant le malin, il enleva le pot et jeta la moitié de l'eau. Mais promptement, Sarah remit plus d'eau qu'il n'en avait ôté et s'écria furieuse :

—Qui est-ce qui cuit les patates, c'est toi ou c'est moi ?

Jédédiah fit semblant de n'avoir pas vu la nouvelle addition d'eau, et il s'occupa de mettre de l'ordre dans la salle à manger, commençant par ranger les chaises autour de la table à manger avec le siége sous la table.

—Je n'ai pas des chaises empaillées pour les cacher comme ça, lui dit Sarah d'un air peu doux. C'est superbe ici à présent, c'est vide comme ton magasin à fourrage. Et elle se mit à éparpiller les chaises, mettant une près d'une petite table, une autre près de la fenêtre, etc., jusqu'à ce qu'elle eût rétabli les choses dans leur première condition, et cela au grand dégoût de Jédédiah, qui se retira en poussant violemment la porte derrière lui.

Mme Jones entendit bientôt un grand remue-ménage dans la pièce voisine, mais elle pensa qu'il valait mieux n'y pas faire attention pour le moment et elle continua à préparer le dîner. Jédédiah descendit bientôt rouge comme une tomate, et sortit d'un air triomphant.

—Il faut que j'aille voir ce qu'il a fait, se dit Mme Jones quand il fut dehors. Elle trouva le lit, le bureau, l'armoire, le lavabo, les chaises, tous les meubles, enfin, rangés sur un côté de la chambre, tandis que les trois autres étaient nus. Une femme en colère peut faire beaucoup de choses, et il ne fallut pas longtemps à Sarah pour tout remettre dans l'ancienne position, et elle rentra dans la cuisine juste au moment ou Jédédiah venait voir si le dîner n'était pas cuit.

—Ecoute, toi, lui dit-elle en lui faisant des yeux terribles, si je ne suis pas capable de tenir le ménage, tu ferais bien d'en prendre une autre.

—Je pense bien, répondit Jédédiah, qu'un homme a le droit de faire les choses chez lui comme il les veut.

—Alors, si c'est ainsi les femmes ont bien le droit de négliger leur travail pour s'occuper du dehors.

—C'est différent, ça, fit Jédédiah. Rachel et moi, nous nous accordions comme des tourterelles, nous ne nous chicanions jamais.

—Tu te mêlais des affaires du ménage de son vivant comme tu le fais à présent ?

—C'était tout le plaisir de Rachel de me voir m'intéresser au ménage.

—Ce n'est pas drôle qu'elle soit morte alors. Mais écoute : je veux que tu saches que ce n'est pas la même chose avec moi et que tu ne dois plus t'occuper du ménage. Fais tes affaires et laisse-moi faire les miennes.

—Les jupons ne sont pas faits pour me gouverner, lh. Rachel, elle..

—Ta, ta, ta, plus d'elle ! Vous avez ramassé de quoi aussi ! Assez à présent. Retire ton nez de mes affaires ou je fourre le mien dans les tiennes.

Ce jour-là le dîner fut triste et les époux ne causèrent pas. A partir de ce moment, Mme Jones fut plus soigneuse de son ménage qu'auparavant, mais ce fut en vain, car Jones s'obstina à vouloir commander quand même.

—A mon tour maintenant, se dit un jour Mme Jones en nouant son bonnet et suivant son mari qui sortait faire son travail ordinaire. En passant près du tas de bois où Jédédiah en sciait quelques brassées, elle le réprimanda pour le scier trop court, ce qui déplut à l'homme. Mais il se contenta de bougonner. Un moment après, il la vit jeter du fourrage aux chevaux qui avaient déjà mangé.

—Que diable fais tu là ? lui cria-t-il.

—Je donne à manger aux chevaux qui ont faim, quoi ! Comme ces pauvres bêtes sont maigres !

—En quoi ça te regarde ? Tu ferais mieux d'aller dans la cuisine.

Du tout, fit-elle, en sellant un cheval. Il faut que j'aille chez M. Brown pour lui vendre ce mais qui va se piquer.

Et comme Jones vit que sa femme montait sur le cheval il jeta sa scie et courut vers elle.

Mais déjà elle était sur le chemin et ne l'écoutait plus. Craignant de se faire remarquer en courant après elle, il rentra tranquillement chez lui.

Quand, à midi moins un quart, Sarah fut de retour au domicile conjugal, elle trouva son mari d'assez triste humeur assis sur la galerie.

—Eh bien, chéri, lui dit-elle d'un ton de satisfaction, M. Brown vient chercher le mais ce soir.

—Et mon dîner, grommela Jédédiah.

—Oh ! que veux-tu, chef, j'ai tant à faire que je ne puis m'occuper de faire cuire à manger. Nous allons nous contenter d'un morceau de pain.

—Je te casse la barre du cou si tu continues à t'occuper comme ça de ce qui me regarde.

—La loi ne permet pas ça, mon chéri.

—Nous divorcerons alors et tout de suite, s'écria Jédédiah qui courut sans tarder chez un avocat. Il eut à payer $5 pour entendre le conseil de l'homme de loi, lequel était de laisser sa femme faire tranquillement le ménage s'il voulait avoir la paix dans sa maison.

—Qu'elle fasse comme voudra et que le diable l'emporte ! bougonna Jédédiah en route et depuis ce jour il s'est gardé de donner ses ordres à sa moitié et il s'aperçoit que tout va mieux chez lui. Il a plus de temps pour s'occuper de ses affaires et Sarah, laissée à elle-même, s'est montrée très économe et a mis de quoi de côté. Jédédiah Jones croit aujourd'hui que les femmes sont capables de certaines choses dans la sphère de leurs aptitudes, et qu'il est bon de les laisser faire.

Il y a tant de médecines pour la toux sur le marché, qu'il est parfois difficile de dire laquelle acheter ; mais si nous souffrions d'un toux, d'un rhume ou de toute autre affection de la gorge ou des poumons nous essairions le Sirop Anti-Consomptif de Bickle. Ceux qui en ont fait usage pense qu'il est bien au-dessus de toutes les autres préparations recommandées pour ces maladies. Les petis enfants l'aiment, car il est aussi agréable que le sirop.

Ne tardez pas de vous procurer du soulagement pour vos chers petits. Le Mothers Graves' Worm Exterminatiun est un remède agréable et sûr. Si vous aimez votre enfant pourquoi le laissez souffrir quand vous avez un tel remède sous la main ?

Il y a une infinité de cors. Le Holloway Corn Cure les fera tous disparaitre, allez chez votre pharmacien et procurez-vous en une bouteille.

MAISON POPULAIRE

VILLENEUVE & FRÈRE

84, COIN DES RUES ST-VALIER ET ST-AMBROISE, ST-SAUVEUR

VIS-A-VIS LA RUE DE L'EGLISE

Assortiment complet de Tweed, Serge, Casimire, Etoffes à robe, Cachemire noir (valeur sans pareille). Un lot d'échantillons de Parasols et Entoucas à réduction. Chapeaux feutre et paille pour hommes et garçons. Chapeaux paille pour dames et enfants. Valises, Porte-manteaux et tout ce qui concerne un magasin bien assorti. Prix raisonnable

MAISON POPULAIRE

VILLENEUVE & FRÈRE

84, Coin des rues St. Valier et St. Ambroise

8 juin ST. SAUVEUR

JOB ! JOB ! JOB !

PARASOLS ! PARASOLS ! PARASOLS !

38C. 38C. 38C.

GANTS KID 4 BOUTONS 45c.
GANTS KID 4 BOUTONS 45c.
GANTS KID 4 BOUTONS 45c.

CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35c.
CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35c.
CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35

INDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c.
IMDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c.
INDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c

Tanguay & Lepinay

218, RUE ST-JEAN

TAPIS PRELARTS TAPIS

A ceux qui veulent avoir un bon et beau TAPIS à bon marché demandez à voir

Nos tapis Tapestry à 25c la vg.
Nos tapis de Bruxelles à 75c la vg.
Nos prelarts à 16c la vg.

ETOFFES A ROBES, ETOFFES A MANTEAUX, ETOFFES NOIRES DE DEUIL, SOIES NOIRES ET DE COULEURS, SOIES A GARNITURES, CHAPEAUX DE PAILLE PLUMES, RUBANS, Etc., TWEEDS ET SERGES, CHAPEAUX DE FEUTRE ET EN SATIN, HARDES FAITES, HABILLEMENTS, JERSEYS POUR ENFANTS, Etc., Etc., Etc.

JOB

Chemises de couleur valant $1.00 pour 40c., Etoffes à robe valant 10c pour 4c., 700 Jerseys valant $2.50 pour $1.00

—AUSSI—

Un grant lot de RUBANS pour la MOITIÉ du PRIX

ROBITAILLE & SAVARD

Coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne

ST-ROCH, QUÉBEC

27 mars 1888.

AU PUBLIC

Non seulement dans Québec mais aussi dans toute province, qui n'ait vu M. George Tucker, le sympathique guérisseur sauvage de Montréal, ou qui n'ait éprouvé l'efficacité de ses remèdes.

Ainsi prévenu le public que M. Moulin, cet agent infâme, n'est point connu ni reconnu plus avec lui, mais n'est même pas autorisé à vendre une seule de ses préparations de la Cie des montagnes vertes.

Les préparations sortant du Laboratoire Indien de Geo Tucker ayant obtenu des résultats merveilleux, nombre de personnes parcourent villes et campagnes en offrant des remèdes prétendus de la montagne verte, et qui ne sont que des contrefaçons.

M. Geo. Tucker comprenant qu'il est du devoir d'un homme sérieux de prévenir les contrefaçons, prie le public de se mefier des contrefacteurs et de s'assurer à tout ce qui lui sera offert que le nom Geo. Tucker soit souffle dans le verre et que les enveloppes portent bien l'adresse de la Cie du Canada des Montagnes vertes, 86½ rue St. Laurent Montreal.

Que les personnes qui désirent se procurer les véritables préparations de la Montagne verte, les trouveront chez le **Dr Morin rue St. Jean et chez MM. Ernest et Velden, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.**

Il annonce, en outre son arrivée à Québec pour le mois d'août.

Que tout le monde se le dise.

Société de Prêts et de Placements de Québec

DIVIDENDE No. 30

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent, a été déclaré pour le semestre finissant le 30 juin et payable au bureau de la société, le et après

MARDI, le 3 juillet prochain

Le livre de transferts sera fermé à partir du 20 jusqu'au 30 juin courant, les deux jours inclus. Par ordre du bureau de direction

ROBT. LAROCHE
Sec Trés.

Le vapeur **Montmagny** comme l'année dernière, tiendra la ligne **le Dimanche** (mauvais temps excepté) jusqu'à avis contraire touchant les postes intermédiaires, St. Laurent, St. Michel et St. Jean.

Le part de Québec à 1 hr. p. m. de retour vers 8 hrs.

Prix aller et retour 50 cts.

Capt. D. LORD

Soupe Concentrée d'Edwards

Cette soupe qui est aujourd'hui en énorme demande dans la mère patrie, est fortement recommandée par la profession médicale pour sa grande valeur nutritive. Durant la

Saison des campements

On verra que c'est un accessoire indispensable dans les approvisionnements du pourvoyeur de même que dans le sac de celui qui va camper.

M. J. U. Gregory, du département de la marine, Québec, ex commodore du C. Y. C., écrivant en date du 14 juin, dit : "J'ai fait l'essai de la **Soupe concentrée** d'Edwards Edward's Desiccated soup) et j'en ai été enchanté. Je l'ai fortement recommandée à tous mes amis en yachting ainsi qu'à ceux qui vont camper pour faire la chasse ou la pêche. Elle est très compacte et une petite quantité demelée d'après la direction, fait une **soupe délicieuse, nourrissante et très soutenante** en tout temps. Je ne voudrais pas entreprendre un voyage de plaisir, soit par terre, soit par eau, sans être approvisionné de cette soupe, et je recommande aux confreres d'en faire autant." En vente partout. Dépôt en gros pour le Canda, S. H. WARD, rue St. Sacrement, Montreal.

Québec, C. O. BOUTET, 111, rue St. Pierre.
21 juin.—1m

CADEAUX de NOCES!

Il est de l'intérêt de ceux qui se proposent de faire des achats de venir visiter notre assortiment de

Montres et bijouterie,
Plaque anglais et américain.
Evantails, Sachets, bourses, etc.,

Tous les articles sont dans les plus bas prix possibles.

P. E. POULIN & Cie

40, RUE LA FABRIQUE

Agents pour les célebres lunettes et verres B. Laurence.

PIERRES A MOULANGE

EN DÉCHARGEMENT DU VAPEUR "CHATEAU-LEOVILLE"

800 carreaux Pierre à moulange pour avoine, menus grains et à blé de premier choix, à bien bas prix.

Nous avons besoin de moulangeurs pour une manufacture à moulange.

J. B. RENAUD & Cie,

RUE ST-PAUL.

ATTENTION

A LA

MAISON ROUGE

Il nous reste encore quelque centaine de chapeaux paille pour dame a 25.

Nous attendons un grand job de debris orientale que nous vendrons absolument à bon marche.

Samedi ! Samedi !

Pour nos Jobs

P. C. Gagnon

50, Rue de la COURONNE

POUR

VOITURES D'ENFANTS

A BON MARCHE

ALLEZ CHEZ

D. S. RICKABY

369, Rue St-Jean

Vente à Grande Réduction

☞ Le public est invité à venir examiner les marchandises suivantes que nous vendons à une grande réduction.

Etoffes à robes de fantaisie réduites à 12c valant 15c et 20c la verge.

Etoffes à Robes rayé fantaisie (très à la mode réduits à 15c, 17c et 23c la verge.

Indiennes et Satéens français dans les couleurs et les dessins les plus nouveaux réduits à 17c et 19c la verge valant 25c.

Zephirs fantaisie (couleurs solides) réduits à 12c valant 30c la verge.

Manteaux et Dolmans en soie et en laine.

Chapeaux de toute sorte garnis et non garnis vendus à très bas prix.

GLOVER, FRY & CIE.

Habillements pour hommes et enfants.
Habits en Alpaca,
Vestes blanches.
Habits et vestes Lawn Tennis
Habillements en toile pour enfants.
Habillements de matelots pour enfants depuis $1.75.
Habillements en Jersey pour Enfants depuis $1.15.

Glover, Fry & Cie.

LE

SYNDICAT DE QUEBEC

Annonce avec plaisir

A ses nombreuses pratiques et Public en général des ventes de Jobs immenses à des prix sans précédents.

Job immense de Shirting blanc, comprenant 150 pièces d'une qualité supérieure offert à des prix qui surprennent et laissent la pratique dans l'étonnement.

Jobs de chambré, pour Robes d'été, en pièces et en coupons, et longues de 5, 10 et 15 verges, patrons nouveaux et assortis, venez acheter une belle robe pour 00.

—):(:):(:(—

Jobs de Parasols
Jobs d'Entoucas
Jobs de Collets
Jobs de Cravates
Jobs de Corsets
Jobs de dentelles
Jobs d'étoffes à robes
Jobs de bas Cachemire,
Jobs de bas Coton,
Jobs de toute espèce à les prix qui surprennent les plus incrédules.

Tapis, Prelarts, Poles, Rideaux, Garnitures de maison de toute espèce, prix du Job.

Hâtez-vous de faire une visite afin de profiter des immenses avantages offerts au

Syndicat DE Quebec

207 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH

La Paix sur la Terre est Assurée !

A ceux qui feront usage des Remedes Sauvages de

J. E. P. RACICOT

No. 25, RUE St-JOSPH, St-ROCH

Il y aurait longtemps que le bonheur serait entré sous le foyer domestique, si les maladies faisaient usage des Remedes sauvages de J. E. P. Racicot. Nos peres ne se sont jamais servi d'aucun des minéraux que l'on emploie de nos jours, et cependant ils avaient meilleure santé. Pourquoi cela ? C'est parce qu'ils employaient les Herbes et les Racines tels que J. E. P. Racicot est parvenu à en obtenir le secret, à force d'études sérieures. Ne vous laissez vous pas leurrer par les paroles de ces beaux diseurs qui veulent vous en imposer. Rendez-vous tous, quelle que soit votre maladie, au No. 25, rue St-Joseph, et vous trouverez le bonheur. Les maladies secrètes sont traitées d'une manière spéciale.

A Montréal ces remèdes se trouvent au No. 154, Rue Notre-Dame, et à Sherbrooke No. 9, Rue du Pont.

25 mai 1888.

Ligne de Ste-Anne

A partir de DIMANCHE, 27 MAI courant, le Vapeur *Brothers* voyagera comme suit :

Il laissera Québec tous les jours.

Départ du Quai Champlain à 6 hrs A. M. au retour il laissera Ste-Anne dans l'après midi, excepté les MARDI et SAMEDI, jour auquel le départ de Québec aura lieu dans la journée et suivant la Marée.

Toutes societés religieuses ou civiles qui voudront organiser des pèlerinages pouront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant aux capt. du vapeur ou chez Berube et Chouinard, épicier, Basse-Ville, Québec.

Par ordre,
ELZEAR FORTIER, Capt.

25 mai 1888—e.c.

A LA MAISON POPULAIRE

L. N. BERGERON & CIE

GROS, DÉTAIL

Grande spécialité de Liqueurs

GIN, RYE, BRANDY, etc. VINS de BORDEAUX, COLLI, CETTE

Vins forts et sherry depuis $1.20 à $5 p gall. Vins Canadiens, Blancs, Rouges, Sauternes de **A. Fournier**, analysés et recommandés pour les malades. Fromages de Gruyère, Roquefort, Canadiens. Grand choix de cigares

☞ Seul dépôt à St. Roch de **L'eau minérale Divina**, que nous fournirons à 12½ cts le gal. ou qrt. à tous les épiciers et détailleurs pour la ville et la campagne.

Le public dont nous sollicitons une visite pourra se convaincre que nous avons l'épicerie la plus complète de la ville et que nul part ailleurs il sera servi avec autant de satisfaction.

☞ Prix excessivement modérés.

L. N. BERGERON & Cie

205, rue St-Joseph, St-Roch

Vis-à-vis le Couvent St-Roch

(Ancien poste TURCOTTE & PROVOST)

Chien perdu

Un chien Terreneuve, poil hérissé, avec tache blanche sur la poitrine. Répond au nom de "Jumbo". Celui le ramènera au bureau de la soussignée du havre sera récompensé. Mais toute personne qui sera trouvée en possession de ce chien après la publication de cet avis sera poursuivie.

SECONDE EDITION

3 HEURES P. M.

Nouvelles du Monde entier

Dépêches jusqu'à midi

Une vive inquiétude

Londres, 27.—Une dépêche de Shanghai dit que l'attitude menaçante des indigènes en Corée cause une vive inquiétude aux étrangers. Tous les consulats sont gardés par des soldats. Un navire de guerre américain a été envoyé en Corée pour protéger les étrangers.

Une réponse aux provocations allemandes

Paris, 27.—A une réunion d'étudiants qui a eu lieu hier, il a été décidé de soumettre dix étudiants de la société Hassobarussia de croiser l'épée avec dix étudiants français sur un terrain neutre, la Suisse, en raison de l'insulte que les étudiants du collège de Fribourg ont faite à des touristes français à Bade. Le meneur des étudiants de Fribourg a été condamné à trois semaines de prison et ses complices à des peines moindres et à des amendes importantes pour l'insulte mentionnée ci-dessus.

Un vol considérable

Londres, 27.—Un voleur s'est introduit pendant la nuit de samedi dans les appartements que le prince héritier de Suède occupait dans un hôtel de Franzensbad et s'est sauvé en emportant plusieurs bijoux évalués à 500,000 fr.

La guerre

Souakim, 27—Rundle bey confirme la nouvelle de l'arrivée d'un pacha blanc dans la province de Bahr-el-Gazel, et dit que le khalifat a envoyé une colonne de troupes pour s'opposer à la marche en avant du pacha.

La France et l'Allemagne

Paris, 27.—Le bruit court que le gouvernement français a l'intention de prendre des mesures de représailles à l'égard des correspondants de journaux allemands qui critiquent trop sévèrement la politique française.

Le duc d'Aumale

Paris, 27.—Une personne se disant bien informée raconte que le duc d'Aumale est sur le point d'épouser sa dame d'honneur, Mlle Clinchant, dans le seul but d'ennuyer son neveu, le comte de Paris, qui est l'héritier présomptif de son immense fortune. La famille a toujours été inquiète de la position équivoque de Mlle Clinchant dans la maison du duc. Si le racontar est vrai, ce sera une affaire très grave pour le comte de Paris. La simple rumeur de ce projet d'alliance cause déjà beaucoup d'ennui à la famille d'Orléans.

Des voleurs

Londres, 27.—Il est certain que les autorités suisses obtiendront l'extradition de Porter et Buck, deux voleurs américains, qui ont été arrêtés ici il y a quelques jours sur l'accusation d'avoir commis un vol à Zurich.

Une leçon

Londres, 27.—Le *Standard*, parlant du vote sur la motion de Morley, à la Chambre des communes hier soir, dit que le résultat de ce vote convaincra suffisamment M. Gladstone qu'il a commis une grande faute de tactique, et que ça sera une bonne chose pour sa réputation politique s'il ne reçoit pas de plus grave leçon

La chaleur et ses victimes à New-York

La chaleur a continué à sévir hier à New-York, tandis qu'un baisse très considérable se produisait dans la température dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, surtout à Boston et à Portland, au Canada et dans la Nouvelle-Ecosse.

La fameuse "vague fraiche", annoncé depuis deux ou trois jours par le service des signaux, a passé au nord de New-York, et n'a pour ainsi dire pas été ressentie ici. D'ailleurs, la vapeur d'eau dont l'air était imprégné a rendu la chaleur presque intolérable à New-York pendant l'humidité de l'atmosphère était de 80 % et ce n'est que vers onze heures qu'elle a commencé à diminuer d'un façon sensible ; pendant l'après midi, elle était encore de 65 %.

De nombreux décès ont été causés dans New-York, par cette chaleur excessive et prolongée, et la mortalité s'accroît tous les jours parmi les enfants. Vingt-deux cas de mort subite, causés uniquement par la chaleur, ont été signalés avant trois heures de l'après-midi au bureau des coroners. Dans ce nombre, se trouvaient des personnes dans la force de l'âge mûr, aussi bien que des vieillards et des enfants. Une femme jeune encore et d'une constitution robuste est tombée littéralement foudroyée par la chaleur dans la 42e rue ouest. Les animaux eux-mêmes sont très affectés par cette température sénégalienne et de nombreux chevaux de tramways sont tombés morts sur les différentes lignes qui sillonnent la ville.

Seize employés du conseil d'hygiène ont été chargés par le président de ce conseil, M. Bayles, d'inspecter les maisons des quartiers les plus populeux de la ville, et principalement les maisons habitées par les Italiens dans Mulberry et Mott streets et dans la 112e rue Est, afin de s'assurer si les logements ne sont pas trop encombrés. Toutefois M. Bayles est d'avis que l'encombrement des logements est beaucoup moins dangereux dans cette saison qu'un hiver, parce que portes et fenêtres restent ouvertes par ces grandes chaleurs et que l'air se renouvelle continuellement.

LE PACIFIQUE CANADIEN

NOUVELLES USINES

Valant $200,000, à Hochelaga

La compagnie du Pacifique, commencera sous peu, à Hochelaga, la construction de quatre immenses usines. Ces nouvelles usines seront érigées sur le terrain de la compagnie, entre la gare actuelle à Hochelaga et la rue Ontario, et s'étendant jusqu'à la rue Moreau. Le bâtiment central aura la forme octogone et renfermera les ateliers pour la construction de chars, une table tournante sera placée au centre pour envoyer les chars dans les différentes sections du bâtiment.

Les ateliers seront assez spacieux pour permettre la construction de quarante chars à la fois.

Deux autres bâtiments seront pour les ateliers de construction des chars à fret et des locomotives.

Le dernier contiendra la forge et la fonderie. On estime le coût de ces nouvelles usines à environ $200,000. Les travaux devront être poussés avec assez de rapidité pour être terminés en janvier 1889.

Lorsque les nouvelles usines seront en opération il est probable que le Pacifique fermera ses ateliers à Perth, Ontario.

Une bagarre électorale au Coteau Saint-Louis

Quatre officiers de police cruellement battus

Intervention de la police de Montréal, prisonniers, etc.

Nous lisons dans le *Monde* d'hier.

Hier était le jour fixé par le conseil municipal de Saint-Louis du Mile End pour la votation sur le nouveau règlement autorisant un emprunt de $63,000 pour améliorer les rues, construire des cabaux et payer les vieilles dettes de la municipalité.

A dix heures hier matin le poll s'est ouvert dans la salle municipale et la votation s'est faite avec assez de tranquilité jusqu'au moment de la clôture à quatre heures de l'après-midi.

Alors le maire, M. Prénoveau, donna le résultat du vote qui était une majorité de 13 contre le règlement. Les contribuables qui étaientf avorables à l'emprunt constatèrent qu'il y avait eu de certaines irrégularités dans la votation et il fut annoncé que le poll se rouvrirait ce matin à dix heures.

Les carriers qui étaient hostiles à la mesure résolurent que la votation ne serait pas recommencée. Ils s'organisèrent au nombre d'environ cent à cent vingt et un et assiégèrent l'entrée du poll empêchant les amis du règlement d'y accéder. M. J. Villeneuve se présenta à l'entrée du bureau et il en fut rudement repoussé par un nommé Edouard Perrault.

Dès ce moment force resta aux carriers qui commencèrent l'émeute.

M. Villeneuve fit lancer un mandat d'arrestation contre son agresseur et l'exécution en fut confiée à M. Bissonnette, assistant grand connétable, au député grand connétable Champagne et aux détectives Carpentier et Campeau.

Ces quatre officiers arrivèrent sur les lieux vers onze heures et demi. En voyant arriver les officiers de la loi les émeutiers se groupèrent autour de Perrault et tinrent conseil dans un bosquet situé à une couple d'arpents de la maison municipale. La il fut résolu que l'arrestation n'aurait pas lieu.

Les quatre agents ne se laissèrent pas intimider par l'attitude menaçante d'environ cinquante carriers qui s'étaient constitués les gardes du corps de Perrault. Ils s'avancèrent bravement vers le bosquet, mais au moment où ils allaient opérer l'arrestation du prisonnier ils furent assaillis de tous côtés par les émeutiers. Carpentier, Campeau et Bissonnette se défendirent avec bravoure, mais ils durent céder sous le nombre. Ils furent renversés et reçurent plusieurs coups à la figure et des coups de pieds dans les côtes.

Carpentier sauta dans une voiture qui était à proximité et retourna à la maison municipale, poursuivi par une grêle de cailloux.

Les autres agents battirent en retraite et réussirent à se réfugier au poste de la maison municipale.

Le député grand connétable Champagne s'étant vu impuissant contre le nombre, prit le parti de se réfugier dans la maison de M. Leclerc, rue Drolet. Lorsqu'il en sortit quelques minutes après, il fut attaqué de nouveau et cruellement battu.

Bissonnette poursuivi de près dans sa course vers la maison municipale, se retourna subitement et fit face aux émeutiers.

Il braqua sur eux son revolver. Cela eut pour effet de les intimider et il put continuer sa retraite sans être battu davantage.

Sur les entrefaites le secrétaire Prenoveau avait téléphoné à Montréal pour avoir l'aide de la police.

Une demi-heure plus tard 21 constables, 3 sergents et le sous-chef Lapointe arrivèrent au Côteau St-Louis. La présence de cette force eut pour effet de faire disperser les émeutiers. Les agents prirent des voitures et se mirent à la recherche des meneurs.

A trois heures cet après-midi ils avaient arrêté les individus dont les noms suivent : Edouard Perrault, Francis Vermette, Roch Charbonneau, Martin Hubert, Ferdinand Dépati, Philias Lavoie et Joseph Racette.

Aux derniers avis la police continuait les arrestations.

M. le secrétaire Prenoveau dit que le chef de l'émeute était David Dépatie, qui a donné l'ordre de fermer le poll à dix heures du matin.

Le secrétaire a été enfermé pendant deux heures dans le poll sans pouvoir en sortir.

Les conseillers de la municipalité sont résolus de faire respecter leurs lois et ils demandent que la justice punisse d'une manière exemplaire tous les fauteurs du désordre.

Nouvelles Diverses

Décès d'un père Oblat

Le révd Père Adélard Caron, O. M. I. est décédé mercredi soir, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le défunt était natif de St. Sauveur de Québec, et était âgé de 27 ans et 6 mois. Il avait cinq ansde profession religieuse et deux ans de prêtrise.

Nouveau chapelain

M. l'abbé E. A. Maguire, vient d'être nommé chapelain du couvent de Bellevue.

Incendie à St-Roch des Aulnaies

Mercredi matin le feu s'est déclaré à la résidence de madame veuve docteur Tremblay, à St. Roch des Aulnaies, et l'a complètement réduite en cendres. L'on croit que l'incendie a originé dans le toit, par où passait un tuyau communiquant avec une cuisine d'été.

Cette catastrophe est une terrible épreuve pour madame Tremblay qui n'avait pas d'assurance sur sa propriété.

Pour le lac St-Jean

M. F. X. Berlinguet, architecte, qui a surveillé les travaux du nouveau couvent des Ursulines à la Pointe Bleue, lac St-Jean, part aujourd'hui avec M. Naz. Turcotte, pour un voyage au lac St-Jean.

Tempête

Grande-Rivière, P. Q., 23 juin : Une terrible bourrasque de nord-est s'est élevée, mercredi, et a causé de grands dommages à la propriété ainsi que plusieurs pertes de vies.

Les bateaux-pêcheurs sur les côtes de Miscou ont été dispersés par le vent, et l'on croit que six pêcheurs au moins ont péri.

Le croiseur du gouvernement *Brydges*, capitaine Pouliot, a trouvé un bateau laquille en l'air et l'ayant viré de bord, on y trouva le cadavre d'un nommé Simon Lancup, de cette localité. Le corps était embarrassé dans des seines de pêche. Le capitaine Pouliot s'est rendu à l'espèbiac où le coroner a été notifié. Une enquête a été tenue et un verdict rendu suivant les faits.

On n'a pas trouvé le frère de Lancup qui était avec lui le jour de la tempête.

Une catastrophe dans la baie de Newark

Une catastrophe dans laquelle six personnes ont péri a eu lieu dans la baie de Newark.

Seize jeunes gens et jeunes femmes avaient frété le yacht à vapeur *Olivette* pour aller faire une excursion dans la baie et avaient quitté Newark samedi soir à huit heures. A l'entrée de la baie, près d'une jetée que recouvrait presque complètement la marée haute, l'*Olivette* a rencontré un remorqueur venant en sens contraire. Le passage était étroit et périlleux, et cependant les deux navires se sont croisés sans encombre. Mais ensuite, M. William Holghaver, un des propriétaires de l'*Olivette*, qui se trouvait justement au gouvernail, a commis l'imprudence de se faire remplacer à la barre par un homme d'équipage nommé John Dever. Or, Dever était au gouvernail depuis quelques instants à peine que l'*Olivette* se jetait contre la jetée cachée par l'eau.

Il s'est produit alors une véritable panique à bord. Les hommes, comprenant ce qui venait d'arriver et craignant que le yacht ne coulât d'un instant à l'autre, ont sauté sur le jetée. Les femmes ont suivi leur exemple ; mais dans la bousculade qui s'en est suivie, l'*Olivette* a chaviré, précipitant à l'eau la plupart de ses passagers. Les cris des naufragés ont été entendus à une très grande distance et même jusqu'à Granville, et plusieurs barques sont allées à leur secours aussitôt que possible, mais six de ceux qui avaient été précipités à l'eau, cinq jeunes filles et jeunes femmes, et un jeune homme, Louis Greff, âgé de vingt ans, ont été entraînés par le courant et ont péri.

La nouvelle de cette catastrophe a causé la plus grande émotion à Newark. Malgré les plus actives recherches qui ont été faites depuis, le corps de l'une des victimes seulement, celui d'une jeune fille du nom d'Annie Fricke, âgée de vingt-deux ans, avait été retrouvé aux derniers avis.

Conséquences d'un coup de soleil

Une femme frappée et mourante

Une dame assez âgée, est tombée hier frappée par un coup de soleil. Nous n'avons pu nous procurer son nom. Ce que nous savons c'est qu'elle est de Québec et était dans St-Roch depuis le matin. Quelqu'un dit l'avoir vu entrer et sortir de plusieurs magasins. La pauvre femme a été transportée chez un médecin de St-Roch, et celui-ci après un examen sérieux de ce cas a déclaré qu'il y avait certainement eu imprudence et négligence de la part de la victime, car il est connu que cette personne était à l'aise puisqu'elle possédait en argent beaucoup plus qu'il ne faut pour se procurer le moyen de se mettre à l'ombre de l'ardeur du soleil. Et chose étonnante c'est que la même personne doit avoir passé plusieurs fois devant le magasin de MM. Blais et Edmond, où elle aurait pu se procurer un magnifique parasol de fantaisie pour la modique somme de 28 centins. Nous ne pouvons nous expliquer qu'il y ait des gens assez peu anxieux de leur vie, pour hésiter si longtemps à se munir d'une chose si utile et à si bon marché.

—(*Communiqué*)

Où

La pharmacie Brunet et Cie est située au coin de la rue St-Joseph et de la chapelle.

139 et 141 rue St-Joseph.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

TÉLÉPHONE 388

LIGNES "JOB"

AU

MAGASIN

DU

LOUVRE

4 RUE ST-JEAN.

30 pièces de Chambray de toutes nuances pour robes d'été à 7c, valant 12½.

25 doz Gants fils à 10c. la paire.

250 vgs. Satin merveilleux noir pour 68c. valant $1.00.

25 doz. Chemises blanches pour 39c.

IMMENSE RÉDUCTION

25 p. c. d'escompte sur toutes nos PARASOLS

AUSSI

10 p. c. sur tout nos Etoffes à robes

UN GRAND CHOIX

DE TWEEDS ET SERGES POUR HABILLEMENTS D'ETE

CAMISOLS, CALEÇONS,
CHEMISES BLANCHES et couleurs,
COLLETS, POIGNETS, CRAVATES,
CHAPEAUX FEUTRE et PAILLE

Valises et Porte-manteaux de toutes dimensions

Des tailleurs habiles vous donneront satisfaction

COTÉ ET FAGUY

PROPRIETAIRES

GLADSTONE

WAGONS de FAMILLES

BUGGYS

Instruments d'agriculture de toute sorte

P. T. LEGARE

401, RUE ST-VALIER ST-SAUVEUR

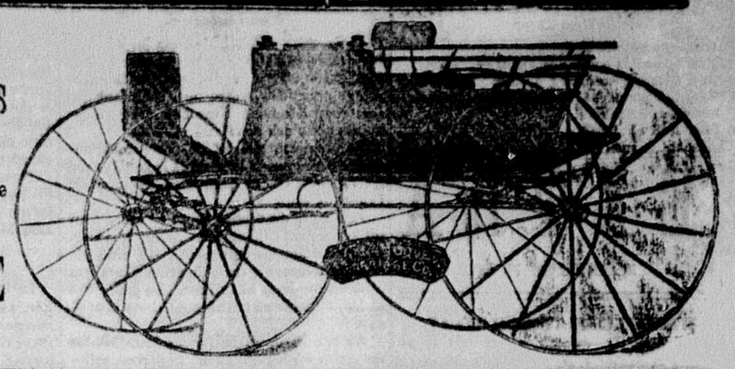

Chaussures ! Chaussures ! !

POUR PRINTEMPS ET ETE

Reduction extraordinaire dans les prix

D'ici au 1er MAI

DE 15 A 20 POUR CENT

C'est la plus belle occasion qui ne s'est encore vue à Québec, en offrant ainsi aux familles des chaussures à des prix aussi réduits, et cela également dans les chaussures de haute fantaisie et de grande toilette, comme dans celles dont on se sert pour exécuter les travaux les plus rudes.

Jamais encore, nous le répétons, pareille réduction n'a été offerte au public, dans le commerce de chaussures pour toutes les classes de la société.

Voici la raison pricipale qui a engagé les soussignés à faire cette énorme réduction d'ici au premier de MAI.

Des réparations et des changements pour l'embellissement de leur magasin étant pour se faire prochainement afin de leur permettre de pouvoir étaler tout un nouvel assortiment de chaussures dans les goûts les plus nouveaux et des plus variés, sont la cause première qui ont décidé les soussignés à offrir au public cet avantage vraiment extraordinaire de réduction.

Aux familles et au public en général d'en profiter d'ici au PREMIER MAI.

Au magasin populaire de

A. J. CARON & CIE

N°. 228

RUE ET FAUBOURG ST-JEAN

QUÉBEC

19 mars 1888

Vézina & Fraser

BLOC HAMEL

58, RUE SOUS-LE-FORT

Nous avons toujours en mains un assortiment complet de tweeds canadiens, anglais et écossais, draps noirs, serges et cachemirs, etc., etc.

Le département est sous le contrôle de deux ARTISTES TAILLEURS.

AUSSI :

Cachenirs, mérinos, draps de Paris, étoffes a robes de tous genres, crêpes français et anglais, entoucas parasols, gants de kid, soies gros grains, satins, soies meirées.

UN SEUL PRIX

Les Pillules contre la Toux du Dr. Marsden

Nous désirons annoncer que nous avons été nommé fabricant et seul agent pour la vente des célèbres pillules contre la toux de feu le Dr. Marsden, qui, rencontrant toujours le même succès, ont été prescrites par lui pour la guérison de la toux et des rhumes pendant plus de vingt-cinq ans.

J. E. MORRISON,

Chimiste et pharmacien

31, RUE BUADE

La United States Life Ins. Co.

NEW-YORK

(ORGANISÉE EN 1850.)

Dépôts au Canada $100,000

Cette Cie émet seule la police incontestable, pour toutes causes. Elle a un capital payé comme garantie pour la protection additionnelle de ses porteurs de polices ; les profits complets sont pour les assurés.

ARTHUR P. FRECHET,
Gerant pour Québec,
Bureau chez A. E. VALLERAND,
Téléphone No. 1454 67, rue Dalhousie,
où tout paiement devront être fait.

1er Mai 1888.—b.

EAU ST-LÉON ! !

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

La lettre qui suit parle par elle-même :

CHERS MESSIEURS,—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'eau St. Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St. Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St. Léon et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE
Maître maçon
32 rue Artillerie, Québec

Cette eau est en vente en vente en gros et en détail par

GINGRAS, LANGLOIS & Cie
En face du Palais Cardinalise, Québec
21 juin 1888—1m. e.c.-el.

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

AVIS

Dans l'affaire de JOSEPH GUAY, marchand de la Baie St-Paul, Insolvable,

AVIS est par le présent donné, en vertu d'un ordre de la Cour en date du 21ème jour de juin 1888, qu'une assemblée des créanciers du dit Joseph Guay, marchand de la Baie St-Paul, aura lieu au Palais de Justice, à la Malbaie, le 16ème jour de Juillet 1888, à 10 heures a. m., pour la nomination d'un curateur et des inspecteurs aux biens du dit Joseph Guay, conformément aux dispositions de l'acte 48 Vict., chap. 22.

HENRY A. BEDARD,
Gardien provisoire.

23 juin 1888.—1m 1fs 120

AVIS AUX MALADES DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le celebre professeur herboriste, M. NARCISSE DUDEVOIR

A la demande du public de cette ville, s'est décidé de venir passer quelques semaines parmi vous, au sujet de célèbres remèdes indiens de la Cie Unica et ce sera la seule et unique occasion qui vous est offerte pour venir le voir à l'hôtel de Québec, rue Du Pont pour la durée de trois semaines.

Consultations gratuites

Venez tous le voir

P. S. Il recevra les visites à partir du 23 juin de 8 hrs. a. m. à midi et de 2 hrs. à 8 hrs. p. m.

Intéressant pour les personnes à la recherché de la beauté. Comment être belle, et par suite dominer.

Employer la Rose Unica no. 13 en vente par le célebre professeur N. Dudevoir.

N'oubliez pas l'adresse :

HOTEL DE QUÉBEC, RUE DU PONT, ST-ROCH

☞ Entrée sur la rue du Roi No. 81 ☜

JOB ! JOB !
100 doz. BAS pour HOMMES VALANT 40c. POUR 15c
25 pièces de TWEED HALIFAX de 1.25 à 1.75, vendu 75c. et 85c.
UN AUTRE LOT DE MÊME TWEED VENDU A 37cts
GRAND JOB DE CHAPEAUX DE PAILLE pour Hommes, Femmes et Enfants
☞ VENDUS A MOITIÉ PRIX ☜
EUGENE ROY
332, Rue de faubourg St-Jean
BLOC HETHRINGTON

RESERVEZ VOS COMMANDES

A LA MAISON

A. B. DUPUIS

Pour Biscuits, Sucreries, Chocolats, Etc.

Qui est la seule de ce genre, ayant un assortiment aussi complet, et dont l'IMPORTATION et les NOUVEAUTES sont de beaucoup plus considérables que les années précédentes.

LES ACHETEURS TROUVERONT

De grands avantages surtout pour les prix qui SONT EXCESSIVEMENT BAS.

LE PRIVILÈGE D'UNE VISITE EST SOLLICITÉ

CIGARES, CIGARES, CIGARES

MANUFACTURÉS EXPRESSEMENT

Pour la Maison A. B. DUPUIS et beaucoup d'autres nouvelles marques à très bas prix.

Seul agent pour les "Impérial Cough Drops" sans pareil pour rhume, maux de gorge, extinction de voix, etc, etc.

EN GROS SEULEMENT.

57—RUE ST-PAUL—57

56, PAR TELEPHONE.

PAS DE DÉCEPTION

La réduction annoncée est réelle et se continuera durant tout le mois afin de hâter la liquidation

ETOFFES A ROBES
ETOFFES A MANTEAUX
SOIES A GARNITURES
SOIES A ROBES
RUBANS, LINGERIE, CHAPEAUX GARNIS

Les membres du clergé et des communautés religieuses trouveront leur avantage à nous faire une visite

Brunet, Laurent & Cie,

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE, ST-ROCH, QUEBEC.

LA

COMPAGNIE CHINIC

(Ancienne maison METHOT, fondée en 1808)

SUCCESSEURS DE BEAUDET & CHINIC

COIN DES RUES

ST. PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUÉBEC

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

GROS ET DÉTAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemins de fer,
Articles d'ingénieurs-mécaniciens.
Fournitures de moulins, de beurreries et de fromageries,
Articles de quincaillerie en général.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC

ANNONCES NOUVELLES

Greffe du notaire Guay.
Pèlerinage à la bonne Ste Anne.
Grande inauguration de la Halle St. Pierre.
Vente à l'encan. — J. Jacques & Cie.
Situation demandée.
Demande. — F. Gray.

EXTRA

5 HEURES P. M.

HOMMAGES AU CARDINAL

Nos compatriotes réunis en convention nationale à Nashua, ont présenté leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, dans un long télégramme qu'ils lui ont expédié à l'ouverture de leurs délibérations et dans lequel ils affirment leur dévouement à la religion et à la patrie.

Les brefs pour l'élection de Cumberland viennent d'être émis.

La présenation des candidats est fixée au 6 juillet et la votation au 13.

Nouvelles du Monde entier

Dépêches jusqu'à 4 p. m.

TROUBLES CHEZ LES SAUVAGES
Un combat sérieux

Seattle, 27.—La goélette à vapeur *Leo* est arrivée hier d'Alaska. Parmi ses passagers, il y avait 22 mineurs qui rapportent que des troubles sérieux ont eu lieu entre les tribus sauvages Chilcuts et Stakas. Les premiers étaient seuls chargés de transporter le bagage des mineurs de la côte aux mines et refusaient aux autres sauvages le droit de faire la même chose. Ils chargeaient un prix exorbitant et réalisaient jusqu'à $7 par jour. Il y a deux semaines, un grand nombre de mineurs sont partis avec leur bagage, avec une tribu de Sitkas, sous la conduite du chef George. Il y a eu alors un combat pendant lequel le chef de Chilcats a été tué. Les Sitkas ont été cependant chassés jusqu'à un établissement de blancs. Pendant la nuit les blancs ont protégé la vie du chef George, mais à la nuit il a été assassiné, par les Chilcats. Craignant un massacre général, les blancs ont envoyé demander du secours à la côte; un navire de guerre est arrivé justement à temps pour empêcher le massacre. Les mineurs disent que les Chilcats sont très insolents et qu'ils sont poussés à la violence par la veuve de leur chef assassiné.

LA PLEURO-PNEUMONIE
Apparition de l'épizootie dans Ontario

Tara, Ont., 27.—Le Dr F. A. Thomas, médecin vétérinaire de ce village, a découvert samedi après-midi des cas indubitables de pleuro-pneumonie contagieuse, sur la ferme de M. Jesse McInnes, Township de Sullivan comté de Grey. La maladie a fait son apparition il y a deux semaines et deux vaches de prix ont succombé sans que le Dr Thomas ait pu faire une diagnose satisfaisante. Avant la mort des deux vaches en question une troisième tomba aussi malade et mourut samedi après-midi, et un examen *post mortem* a révélé clairement le fait que la maladie était la pleuro-pneumonie contagieuse. Un quatrième animal est maintenant sous traitement, mais il a été soigneusement isolé, et le Dr Thomas espère pouvoir empêcher la maladie de se propager dans les environs. Depuis le commencement de l'année nombre de cultivateurs d'Anan et d'autres townships des environs ont perdu des animaux. Le Dr Thomas est absolument convaincu que c'est la pleuro-pneumonie, mais dans le temps l'on attribuait la mort de ces animaux au poison.

Le général Boulanger

Paris, 27.—Quoique sans bruit, le général Boulanger continue à travailler très activement. Les personnes à vue courte s'imaginent qu'il est fini parce qu'il n'est pas monté récemment en public sur son cheval de bataille. Telle n'est pas l'opinion du journaliste Edouard Portalis qui, après avoir reconnu, un peu tard il est vrai, que le général était dangereux, a répudié son idole. Le comité boulangiste continue sa propagande électorale et déclare que le succès de son œuvre se révélera aux élections prochaines.

Paris, 27.—Un concours vient d'être ouvert à l'Académie des beaux-arts pour la composition d'une cantate. Pendant vingt-cinq jours les élèves qui prennent part à ce concours resteront enfermés dans leur chambre où un piano, du papier et de l'encre attendent leur inspiration. Les élèves passent leurs heures de récréation dans les cours du Conservatoire.

Assassinat d'un enfant

New-York, 27.—Frank Williams, un enfant de six ans, de Cold Spring Harbor (Long Island), a été trouvé assassiné au milieu d'un champ, non loin de la demeure de ses parents.

On a tout lieu de croire que le crime a été commis par un fou du voisinage nommé Henry Saper.

Le fou a été arrêté et écroué jusqu'à plus ample information. Ce crime a causé la plus grande émotion dans tout le comté de Suffolk.

Disparition d'un caissier de banque

Providence, 27.—Le caissier de l'Union Bank, Charles Pitcher, a disparu emportant tout l'argent qui se trouvait dans sa caisse, jusqu'aux *cents* en cuivre! On croit que les détournements commis par Pitcher s'élèvent à près de $500,000, et il est à craindre que la banque ne soit obligée de suspendre ses payements. Pitcher était employé depuis plusieurs années à l'Union Bank et, comme d'habitude, les directeurs avaient une confiance aveugle dans sa probité.

Plusieurs détectives ont été mis à la poursuite du fugitif : mais il est probable qu'il a déjà gagné le Canada.

Arrestations difficiles

Dublin, 27 juin.—Un fermier nommé Mooney, demeurant près de Rathburn a été arrêté par 100 constables et 7 autres hommes sous la conduite d'un magistrat. Mooney s'était barricadé dans sa maison et, avec l'aide de quelques amis, a opposé la plus vive résistance, en jetant sur la tête de la police toutes sortes de projectiles. On a fait 10 arrestations.

Une encyclique sur le libéralisme

Rome, 27.—L'*Observatore Romano* publie une lettre encyclique du Pape sur le libéralisme. C'est un document d'une grande longueur. Le Pape classifie le sujet sous deux titres : le libéralisme ancien et le libéralisme nouveau.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

LOGEMENTS OUVRIERS
Don généreux

Paris, 26.—Michel Helne a laissé 100,000 francs ($20,000) et M. Armand 500,000, ($100,000) à la Société philanthropique pour construire un bâtiment qui sera complètement consacré à des logements pour des ouvriers.

La première pierre de cette cité ouvrière a été posée hier dans la rue Jeanne d'Arc, près de la raffinerie de sucre de Constant Say.

Elle aura six étages et une vaste cour où les enfants pourront jouer à l'aise. Chaque étage se composera de cinq petits appartement, trois de trois chambres et deux de deux chambres. Le gaz, l'eau et les cabinets se trouveront dans la maison.

Au rez-de-chaussée seront installés des magasins où les ouvriers pourront acheter à bon compte tout ce qu'il faut dans un ménage.

Le plus haut loyer sera de 200 francs, soit $40 par année. Si cet essai réussit beaucoup de gens influents et riches s'empresseront de suivre l'exemple donné par les deux généreux donateurs pour améliorer le sort des classes pauvres.

L'une des attractions de l'exposition de Paris sera une immense sphère terrestre qui tournera sur son axe et qui sera installée au Champ-de-Mars. Plusieurs savants sont chargés de sa construction.

Le meurtre du Griffintown
LE VERDICT

Montréal, 27.—L'enquête du coroner sur le corps de M. Donnelly, assassiné par le jeune Kehoe, s'est terminée hier après-midi.

James McCormick dit que le défunt lui a dit avant de mourir que Johnny Kehoe l'avait tiré.

John Spellman, ami intime du prisonnier, dit que c'est lui a été acheter le revolver chez un prêteur sur gages. C'était pour en remplacer un autre volé.

Après l'audition de ce témoignage, les jurés se retirent pour délibérer ; à 5 heures, ils rendirent un verdict de : Meurtre préméditté.

Nouvelles Diverses

Personnel

Mgr. Paquet, recteur de l'Université Laval, doit partir incessamment pour un voyage en Europe. Il se rendra jusqu'à Rome.

Université-Laval

L'abbé Marcoux a été nommé de nouveau vice-recteur de la succursale de l'Université Laval à Montréal.

Echappé belle

Hier soir vers six heures, au moment où une petite chaloupe renfermant deux jeunes gens et deux jeunes filles entrait dans la rivière St. Charles, une bourrasque fit chavirer l'embarcation et lança à l'eau les occupants de la chaloupe. M. Lépine, gardien des *sheds* aux émigrants à la jetée Louise eut connaissance de l'accident, ainsi que M. Vallerand le contre-maître et d'autres personnes. A l'aide d'une échelle et des amarres ils parvinrent à sauver les quatre malheureux, qui se trouvaient à une vingtaine de pieds du quai. On les transporta chez le restaurateur Marquette et des soins convenables leur furent donnés par Mme Bernard.

Belle acquisition

M. Alphonse Charlebois, entrepreneur de cette ville, vient de faire l'acquisition de la résidence princière, à Ottawa, de l'hon. McLelan, le nouveau lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Le prix d'acquisition est de $14,000 et cette bâtisse fut construite par M. Gilmour, marchand de bois d'Ottawa, pour une somme de $30,000 environ.

M. Charlebois a été assez heureux pour louer sa splendide résidence au nouveau ministre de la marine, l'hon. C. H. Tupper. Nous félicitons de tout cœur M. Charlebois.

Excursion à Montréal

On n'apprendra pas sans plaisir, que les organisateurs des deux dernières excursions à Montréal à bord du *Canada*, sont de nouveau à l'œuvre. Comme les précédentes, celle de cette année sera une excursion de jour, le bateau partant d'ici le samedi après-midi et repartant de Montréal le lundi après-midi.

Distribution de prix

A la distribution des prix aux élèves du collège Montmagny qui a eu lieu le 23 du courant, se sont spécialement distingués :

MM. Alexandre Fournier, de Matane ; Oda Michaud, de Kamouraska ; Jules Marquis, de St-André ; Philippe Montreuil, de St-Paschal ; Arthur Taschereau, de Québec ; Florian Dionne, de St-Alexandre ; Achille Roy, de St-Pacôme ; Télesphore Bilodeau, de Berthier ; Philippe Bourgoin, de Métis ; Louis Dionne, de Montmagny ; Jos. Blais et Eug. Bacon, de St-Pierre.

Noyé

Vers onze heures samedi matin, un matelot de la barque *Gladstone* nommé Harrison Kirwan et âgé de 24 ans, s'est noyé dans le bassin Louise, et son corps n'a pas encore été retrouvé. Il venait de conduire son capitaine au quai des Commissaires dans une petite embarcation, et retournant à bord en godillant, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Des ouvriers qui travaillaient près de là l'aperçurent qui battait l'eau avec ses bras et qui semblait appeler au secours. L'un d'eux se jeta bravement à la nage et se dirigea vers lui, mais il faillit se noyer lui-même et ne dut la vie qu'à la prompte arrivée d'une chaloupe montée par deux hommes. Lorsque ceux-ci atteignirent l'endroit fatal, le jeune matelot avait disparu. On croit que le malheureux ne savait pas nager, ce qui est assez extraordinaire de la part d'un marin.

Collège de Ste-Anne

Tout en demeurant directeur du collège de Ste-Anne, l'abbé Collet y remplira à l'avenir les fonctions de vice-supérieur.

Distribution de prix

La distribution des prix s'est faite hier à la classe privée du couvent du Bon Pasteur.

Elle était présidée par Mgr Légaré.

Mesdames Shehyn, Marchand, etc., et plusieurs membres du clergé assistaient à cette distribution de prix.

Nuptial

Le 20 du courant a eu lieu à Montmagny, le mariage de Amédée J. Chenest Beaubien, écr., N. P., fils unique de feu Louis-Amédée Beaubien, écr., N. P., seigneur du Cap St-Ignace, avec Mlle Marie-Eliane, seconde fille de feu Charles-François Roy, écr., arpenteur, ancien député de Kamouraska et frère de feu le Dr François Roy, de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de Ste-Foye, l'abbé Sasseville, oncle de la mariée. A. J. Bender, écr., conduisait la mariée à l'autel, et le marié était accompagné de Jos. Frémont, écr., de Québec. Une grande partie de la population assistait à cette brillante cérémonie, pour témoigner leur sympathie aux mariés et leur offrir leurs souhaits de bonheur. M. le notaire Létourneau présidait à l'orgue. Un chœur d'amis a rehaussé cette splendide cérémonie par l'heureux choix du chant et de la musique.

Nos meilleurs souhaits accompagnent les heureux époux qui sont partis le jour même pour Manchester, visitant en passant Montréal, New-York et Boston.

Convention de Nashua

Le maire de Québec l'hon. Fra. Langelier, l'échevin J. P. Rhéaume et d'autres délégués à la convention des Canadiens-français à Nashua, sont partis à neuf heures et quart hier soir par la voie du Québec Central, dans le magnifique char Altesse, de la Monarch Car Company. Ce char se rend directement à Boston, tous les jours, les dimanches exceptés, sans transbordement.

Indemnité

Les entrepreneurs des travaux du havre MM. Larkin, Connolly et Cie, pour qui travaillait le jeune Tardif, qui s'est fait tuer samedi au bassin Louise, ont donné aux parents du défunt une indemnité de cent piastres.

Fermeture à bonne heure

On nous informe qu'à partir du premier juillet, les marchands de chaussures fermeront leurs magasins à huit heures du soir, sans le samedi.

Briqueterie

Il est probable que l'immense briqueterie que M. Cléophas Rochette a établie au village Stadacona, sur le bord de la rivière St-Charles, sera en opération la semaine prochaine.

M. Rochette s'est assuré pour diriger sa nouvelle industrie d'un homme du métier, M. Joseph Thibault, qui en a appris tous les secrets aux Etats-Unis, où il a travaillé longtemps à la brique.

Une chute de cent pieds de haut

Un accident vraiment épouvantable a eu lieu à Buffalo, à la suite d'une querelle ridicule au sujet de la hauteur respective des flèches des églises catholiques de Sainte-Marie et de Saint-Michel.

Pour trancher d'une façon définitive la question de savoir laquelle des deux flèches était la plus élevée, un charpentier du nom de Charles Sullivan, s'étant procuré deux longs rouleaux de fil de fer pour les mesurer, est monté sur le toit de l'église de Saint-Michel et de là a grimpé sur la flèche, par le paratonnerre, tandis que ses amis continuaient à discuter dans la rue en le regardant faire. L'imprudent était arrivé au pied de la croix, au sommet de la flèche, lorsque le paratonnerre s'est brisé entre ses mains, et l'infortuné s'est abattu, la tête en avant, d'une hauteur de cent pieds, sur la toiture de la nef, avec un bruit sourd, et se tuant instantanément dans cette chûte épouvantable.

Sullivan était un homme d'une quarantaine d'années et d'un caractère des plus téméraires.

Séminaire de Québec

Voici comment est composé le conseil du Séminaire de Québec, d'après les élections qui viennent d'avoir lieu :

M. O. Mathieu, directeur du petit séminaire.
M. Eugène Roy, préfet des études.
M. E. Pagé, directeur du pensionnat.
M. Gilbert Lemieux, économe.

Trois millions de dollars en or

Deux voitures de l'Adams Express Company, passant ces jours derniers dans Chesnut street, à Philadelphie, ont causé une véritable sensation parce que sur chacune d'elles se trouvaient six hommes armés de gros revolvers et prêts à tirer. Les voitures mystérieuses étaient remplies de sacs contenant chacun $5,000 en monnaie d'or des Etats-Unis. Il y avait aussi dans les deux voitures pour près de $3,000,000 en or. Tout cet or provenait directement de la Monnaie et était transporté à la Farmer's and Mechanic's Bank pour être expédié de là en Europe.

Pénible accident

Un pénible accident est arrivé samedi soir, vers six heures, chez M. Alphonse Valiquette, rue Notre-Dame, à Montréal. Un des commis de M. Valiquette du nom de Pierre Pitre, est tombé violemment d'un étage supérieur du magasin sur le parquet. L'ambulance ayant été appelée, le malheureux est mort cinq minutes après son arrivée à l'hôpital Notre-Dame.

Tué par les chars

Un homme du nom de Thibault a été tué samedi matin, par un train de chemin de fer sur l'île Perrot, vis-à-vis Ste-Anne. Le défunt, qui était âgé de 25 ans, laisse une veuve et plusieurs enfants.

Suicide

Un jeune homme se noie volontairement

Vers neuf heures hier matin, plusieurs personnes qui étaient auprès du pont de la rue Napoléon, sur le canal Lachine, virent un jeune homme d'une vingtaine d'années s'avancer sur le pont et s'élancer à l'eau tout habillé.

On donna aussitôt l'alarme, mais le malheureux jeune homme ne revint à la surface que l'espace de deux ou trois secondes et s'enfonça de nouveau sous les eaux.

Les hommes de police de la rue des Seigneurs furent bientôt sur les lieux et se mirent à chercher le malheureux au moyen de crochets appelés mouches. Son cadavre fut repêché environ une demi-heure plus tard.

Comme on allait l'envoyer à la morgue, une pauvre femme accourut tout en pleurs, reconnut le cadavre de son fils, et demanda au coroner la permission de le faire transporter chez elle.

Cette malheureuse mère est une veuve nommée madame veuve Joseph Moreau, et elle habite rue Aqueduc No. 181. Le coroner doit tenir une enquête chez elle.

On dit que le défunt, Albert Moreau, ne jouissait pas, depuis quelque temps, de toutes les facultés de son esprit.

Le terrain des Jésuites

On a commencé samedi à démolir l'ancienne buanderie militaire, et l'on continuera ensuite à niveler le terrain. La pierre, la brique et autres matériaux provenant de cette démolition, se vendent pour d'autres bâtisses en voie de construction.

Pèlerinage

Le pèlerinage des paroissiens de St. Anselme, Dorchester, a eu lieu aujourd'hui à la Bonne Ste Anne.

Le révérend M. Paradis, curé de cette paroisse accompagnait les pèlerins.

Mort subite

Dans la nuit de dimanche à lundi Mme Paul Boucher, demeurant à Beauport est morte subitement.

La défunte était âgée à peu près d'une quarantaine d'année et dimanche soir, elle prenait le souper au milieu de sa famille.

Tué par la foudre

Le 6 du courant un jeune homme de 23 ans, nommé Joseph Faucher, a été tué par la foudre à St. Bernard. Pendant l'orage qui a sévi ce jour-là, quelqu'un le vit entrer dans sa boutique et peu d'instant après on le trouva couché sous son établi, ne donnant plus signe de vie. On pense qu'il a été frappé par la foudre au moment où il essayait de détacher une chaîne que retenait la roue de son moulin.

Ce jeune homme, qui exerçait le métier de menuisier, était le seul soutien de sa vieille mère.

Trait de probité

M. le Rédacteur,

Veuillez me permettre de rendre publiquement hommage à l'honnêteté d'un jeune homme du nom de Richard Cashman, conducteur sur les chars urbains de la haute-ville, dimanche dernier mon porte-monnaie, assez bien garni, glissa à mon insu de ma poche sur le banc du char où j'avais pris place. J'avais bien peu l'espoir de le retrouver. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque à mon arrivée à la station de la haute-ville, je vis accourir à moi le brave jeune homme, qui radieux de bonheur et de satisfaction, me remit intact et le porte-monnaie et son contenu. J'attire d'une manière toute spéciale l'attention des patrons de ce jeune homme sur ce fait, afin qu'ils puissent sans aucune crainte le charger de n'importe quelle place de confiance en temps et lieu.

J. B. CLOUTIER.

Guérisons miraculeuses

Au pélérinage des habitants des diverses paroisses des comtés de Portneuf et Champlain, à Ste-Anne de Beaupré, le vingt juin courant, sous la direction de l'abbé J. E. Rouleau, curé de St-Ubald, deux guérisons miraculeuses ont été opérées. Un enfant de 8 ans, nommé Herménégilde Lefebvre, de St-Anne Lapérade ne pouvait du tout faire usage de ses jambes. Il a été complètement guéri et a laissé ses béquilles à Ste-Anne.

Un nommé Joseph Fiset, âgé de 50 ans, de St-Ubald, a été guéri complètement et a laissé à Ste-Anne sa canne sans laquelle il ne pouvait marcher.

Comme on le comprend facilement, ces deux miracles ont produit une profonde impression sur les pèlerins, et ont augmenté la confiance en la puissance de notre Thaumaturge. Aussi ces deux guérisons, reconnues par les personnes qui en ont été témoins, donnent un nouveau zèle pour le second pèlerinage, que M. Rouleau fera au commencement d'août prochain.

Cour de police

Un matelot de la barque hollandaise *Nicolette*, a été condamné à quatre semaines de prison, pour absence sans permission.

Cour du recorder

Trois pochards ont été acquittés.

Un marchand et une femme arrêtés en état d'ivresse, ont été condamnés l'un à $2 et l'autre à $5 d'amende.

C'est certain :

Stock général vendu au profit des intéressés, chez F. X. Lepage

Dentition

Durant le temps de la dentition nous vous conseillons de faire prendre à vos enfants le fameux sirop calmant, l'Ami des Enfants.

En vente partout.

Chirurgical

Un assortiment complet d'instruments de chirurgie.

Pharmacie Brunet et Cie, 139 et 141 Rue St-Joseph.

Testament d'un vieil observateur

On nous communique le testament suivant qui a été trouvé dans une vieille defroque ces jours derniers :

Je meurs pauvre, et n'ai jamais pu rien épargner quoiqu'ayant toujours gagné d'assez bon salaire, quand j'ai eu la force. Je m'éteins aujourd'hui dans un âge fort avancé, seul, sans aucun ami à proprement parler et ne possédant pas un centin, mais cependant, au public qui m'a aidé dans ces derniers temps, je veux laisser un conseil, fruits de mes observations intimes, si la chose est venue trop tard pour m'être utile à moi même, je veux que tous mes compatriotes en profitent, et que ceux qui ont mes goûts aient du moins l'avantage de saisir l'occasion puisqu'elle leur est offerte. "A vous tous hommes ou femmes qui avez le goût du luxe et des beaux habits, quel que soit le montant de votre salaire, vous ferez toujours des économies en allant faire vos achats chez Myrand et Pouliot, 215 rue St. Joseph, St. Roch, (vis-à-vis le couvent.)

Allez-y !

300 pièces d'indiennes, un grand lot d'étoffes à robes, et 150 douz. de bas en cachemire, chez F. X. Lepage, rue ne la Couronne.

Rien de plus beau !

Spécialité d'articles de deuil et cachemires de couleurs, chez F. X. Lepage, rue de la Couronne.

Si vos enfants souffrent des vers, donnez-leur le Mother Graves's Worm Exterminator, qui est sûr, certain et efficace. Faites en l'essai et remarquez l'amélioration dans l'état de votre enfant.

Servez-vous du sûr, agréable et effectif exterminateur des vers, le *Mother Grave's Worm Exterminator* ; rien ne l'égale. Procurez-vous en une bouteille et apportez la chez vous.

Les personnes du beau sexe qui ont éprouvé des douleurs ou des désagréments par suite des mameloires excuriés ou des poitrines enflammées, peuvent bien apprécier la valeur d'un remède qui fait disparaître le mal. C'est précisément ce que fait l'*Huile Electrique du Dr Thomas*, lorsqu'elle est prise à l'intérieur, pour l'Asthme, le Croup et autres maladies.

MARIAGE

GAUMOND-POIRIER.—A St-Roch de Québec, le 26 courant, par le Revd M. Belanger, curé, M. Arthur Gaumond, teneur de livres de la maison F. M. Lemon & Cie à Mlle Marie, fille de M. Joseph Poirier manufacturier.

L'heureux couple est parti pour voyage.

DECES

TURGEON.—Le 26 juin 1888, après une douloureuse maladie souffert avec une résignation vraiment chrétienne, Sieur Noel Turgeon à l'âge de 50 ans : il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et 5 enfants.

Son service aura lieu à l'église Saint Roch jeudi, le 28, à 8 heures précises. Le convoi partira de la demeure No. 211, rue Richardson à 7½ heures a. m.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS

Le soussigné donne par le présent avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée par son fils, Louis Dubois, qui ne réside plus chez lui depuis le 1er mai dernier.

LOUIS DUBOIS, père.

30 juin.—3t.

VENTE A L'ENCAN
Par JACQUES & CIE

Samedi, le 30 juin à 10 hrs. a. m.

A LA SALLE D'ENCAN (DE ST. ROCH, COIN DES RUES DU ROI ET DE LA COURONNE

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan SAMEDI le 30 juin à 10 hrs du matin, à la salle d'encan de St Roch, coin des rues du Roi et de la Couronne, une certaine quantité de meubles consistant en canapé et sofa couverts en crin, canape couvert en brocatel, chaise perforée, Banc de piano, couchette, bureau, chiffonnier, gravures, Lampe, poêle à l'huile de charbon, vaisselle, verrerie, coutellerie et autres effets. Aussi une couchette à ressorts.

Le tout vendu absolument sans réserve et livré immédiatement après la vente.

Vente à 10 hrs, a. m.

27 juin.—2f. JACQUES & Cie
Asst.-Encanteur.

Magasin à louer

Un magnifique magasin au **No 91 rue St. Joseph**, Ancien poste de la Cie des hardes faites.

CONDITIONS : $15 par mois.

S'adresser à A. PRUNEAU
au dessus du magasin

21 juin—n o

AVIS

A partir du 25 MAI 1888, et jusqu'à nouvel ordre, "La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec" paiera à ses déposants un intérêt au taux de quatre pour cent par année sur tout dépôt n'excédant pas $500, et trois pour cent par année sur tout dépôt au-dessus de $500.

L'intérêt sera calculé de la date de chaque dépôt.

Par ordre,

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés

21 mai 1888—1m.

JAMES C. MALONE & CIE
De Trois-Rivières

Ont ouvert une succursale de commerce au **No. 191 rue St Paul, Québec**

Pour la vente du **foin pressé**, et ils sont prêts à remplir toutes les commandes depuis un ballot jusqu'au chargement d'un char ou d'une goélette.

19 juin.—1s.

BEHAN BROS.
Au Rabais dans le département de la bonneterie

Vêtements de dessous en merinos pour dames 25c. 35c, 50c, 60c, 75c, 85c, en montant.

Vêtements de dessous en merinos pour enfants 20c, 27c, 29c, 30c, 39c, 45c, en montant.

Vêtements de dessous pour messieurs 25c, 29c, 35c, 45c, 50c, 60c en montant.

Demi-bas en merinos pour messieurs 15c, 17c, 20c, 23c, 30c, 35c en montant.

Demi-bas en cachemire pour messieurs 35c, 45c, 50c, 55c, 60c, 75c en montant.

Demi-bas en fil pour messieurs, 50c, 60c, 75c, 85c, 90c.

Demi-bas en cachemire et en soie 65c, 75c, 85c, 95c.

Demi-bas en soie, 55c, 65c, 75c, 90c, $1.00, $1.25.

Bas en coton, en fil, en soie, en cachemire et en merinos pour femmes et enfants dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROS.

HUILE NOIRE

Six cents 600 Barils Offerts

— AU —

PLUS BAS PRIX DU MARCHE

Elle coûte moins que le **COAL TAR** mais bien supérieure. Toutes commandes pour le **COAL TAR** sont aussi exécutées en même temps.

A. E. VALLERAND
Agent de Rafineurs
67, RUE DALHOUSIE

Le Stock de M. VINCENT

CONSISTANT en Marchandises à la Mode pour Tailleurs

est maintenant Visible pour le Public.

Il comprend les plus nouveaux patrons et les dernières variétés pour habit et pantalons que le commerce puisse offrir et est insurpassable.

On attire particulièrement l'attention sur l'assortiment choisi d'étoffes à pardessus de toutes les nouvelles nuances de drap venitien, melton et diagonal, maintenant si à la mode.

AUSSI: Un très bel assortiment de serges Calarney, bleues et noires.

Prix bas! Confection parfaite!

GREFFE DU NOTAIRE GUAY

Monsieur N. P. Laberge, notaire, dépositaire du greffe de feu Germain Guay, tiendra maintenant son bureau toujours ouvert. S'adresser à Blondeau, Laberge et Renaud, notaires, 57½ rue St. Joseph, St. Roch.

Argent à prêter sur hypothèque.

27 juin.—8j.

PELERINAGE ANNUEL

A la Bonne Sainte-Anne
JEUDI, LE 5 JUILLET

LA SOCIÉTÉ DES DAMES DU ROSAIRE VIVANT fera, sous la direction du Rév. Père Desy, S. J., son pèlerinage annuel à la Bonne Sainte-Anne, JEUDI, le 5 juillet prochain.

Les bateaux à vapeur *Brothers* et *Ste-Croix* transporteront les pèlerins et quitteront le Quai Champlain à 6 hrs. a. m. précises.

Plusieurs prêtres accompagneront les pèlerins et entendront les confessions à bord.

☞ Prix du passage aller et retour quai compris, **50 centins**. Moitié prix pour les enfants.

27 juin.

Grande Inauguration de la HALLE ST. PIERRE

A St-Sauveur, le 2 JUILLET, LUNDI et MARDI

Soirée Dramatique et Musicale par des amateurs distingués. Dames et Messieurs.

L'AMANT AVEUGLE

Drame en 3 Actes

FATENOILLE

Pièce Comique

Orchestre. Duo de chant, chansons comiques, Tableaux vivants.

Sièges réservés..... 20cts.
Parterre..... 10 "
Enfants..... 5 "

27 juin.—2f

COURSES! COURSES!

JEUDI, le 28 JUIN

Une course pour un enjeu de $290 aura lieu jeudi, le 28 juin, à 2.30 de l'après-midi, sur l'hippodrome St. Charles, entre **Grey Eagle**, à M. Gauvin, **Rone Mare**, à M. Jacques Le Larte.

BLONDEAU, LABERGE & RENAUD

Cyrille Renaud, notaire, est entré en société avec MM. Blondeau & Laberge.

No 57½ rue St-Joseph St. Roch

A l'avenir, ce bureau sera constamment ouvert. 6 juin.—1m.

BOECKH

Toutes les brosses

Portant ce nom sont garanties de pleine grandeur et de qualité supérieure.

En vente dans toutes les principales maisons

LE DICTON POPULAIRE A QUÉBEC

Comment se fait-il que je puisse vendre mes marchandises si fort en dessous des prix habituels tout en faisant des affaires payantes ?

La réponse est simple : *J'achète aux endroits convenables, à mes prix et au comptant.*

Prenons pour exemples mes habillements en laine pour $6. Ils coûtent à la manufacture, aux acheteurs à crédit pour 6 mois $7.20. Mes concurrents veulent réaliser un profit de 33⅓ p.c. donc le même habillement revient à $10 à l'acheteur.

Jachète le même objet pour $5 à la manufacture. Pour du comptant, j'obtiens de plus 5%, réduisant à $4.75 le prix d'achat. Il m'est donc facile de vendre cet habillement $6.

Il en est de même pour tous les autres habillements dans mon département de hardes faites pour garçons et enfants. Ce département est des plus complets.

Qu'on le remarque bien, je ne prétends pas vendre à perte ou avoir acheté un "fonds de banqueroute à tant dans la piastre". Je ne fais aucuns de ces *humbugs* si habituels aux marchands.

Je fais des affaires loyales franches et honnêtes. Mes marchandises sont marquées en chiffres ordinaires. Je ne devie de mes prix dans aucun cas. Personne ainsi ne peut se flatter de faire un meilleur achat qu'un autre.

Je désire ainsi faire remarquer que mon fonds de commerce est dans le genre le plus nouveau, le plus à la mode. Je me consacre exclusivement au négoce des hardes faites. Mon établissement est unique en son genre à Québec Rien ne m'empêche de me vouer uniquement à ce genre de commerce.

Venez, voyez et jugez par vous mêmes. Choisissez, dans les jours de répit, c'est plus facile, ce que vous désirez avoir. On vous le mettra de côté pour le jour où vous désirerez le payer. Ce choix à l'avance m'est aussi plus convenable. Samedi dernier, j'avais mis deux commis vendeurs additionnels et cependant la presse a été si grande, la foule si nombreuse que je crains que plusieurs de mes amis n'aient pu avoir accès à mon établissement.

C'est tout ce que j'ai à dire pour cette semaine ; attendez la " proclamtion " du Gouverneur général la semaine prochaine.

K. HARRIS
Nouvel établissement de Hardes faites
116, RUE ST. JOSEPH ST-ROCH

VENTE A L'ENCAN
Par G. R. GRENIER & Cie

Dans l'affaire de

Dame HÉLÈNE NUGENT

Vve. de feu Prosper Rolly, marchande de Cie. coutimi, Insolvable.

Le soussigné donne avis par les présentes que le fonds de commerce appartenant à cette succession sera vendu à l'encan au magasin ci-devant occupé par la faille dans la ville de Cie coutimi, lundi, le **2 juillet**. Ce fonds de commerce est composé d'un assortiment général à l'usage d'un magasin de campagne d'une valeur d'environ **$2000**.

Le tout sera vendu en lots à la convenance des acheteurs, Les conditions seront données avant la vente.

La vente commencera à 10 hrs a. m.

G. R. Grenier & Cie, Encanteurs — Henry A. Bedard, Curateur

21 juin.

DEMANDES

ON DEMANDE DEUX JEUNES FILLES pour coudre. S'adresser chez Mlle Bourbon, No 225 rue St. Olivier, faubourg St. Jean. 27 juin.—3f.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour aider soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser à J. ISRAEL TARTE
n o. à ce bureau

ON a besoin immédiatement d'un JEUNE HOMME comme calissier (cash) S'adresser à F. GUAY & Cie
27 juin.—n o. 21 rue Notre-Dame, Bass-Vle

Situation demandée

Un jeune homme instruit, ayant de bonnes recommandations, désire se placer, soit dans un bureau ou dans un magasin ; surtout comme asst.-teneur de livres. S'adresser à F. G.
27 juin.—1f e-c.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile dans une épicerie. S'adresser au No. 100 rue du Pont.
26 juin.—3f.

ON demande UNE SERVANTE, S'adresser coin des rues de la Reine et de l'Eglise St. Roch. S. C. LACROX.
23 juin.—3f.

ON a besoin immédiatement d'un jeune homme sachant parler les deux langues et muni de bonnes recommandations. S'adresser au magasin d'epicerie.
22 juin.—2f. 121 rue Scott.

MAÇONS ET CHARPENTIERS

Pour travailler à la campagne. Emploi constant. S'adresser à JOHN FORMAN
15 juin.—6f. 467 rue St. Paul, Montréal.

ON DEMANDE UN COMMIS ayant une couple d'années d'expérience dans le commerce d'épiceries. S'adresser au **No. 98**, rue du Roi.

ON demande des apparteilleurs en bâtiments et des moulleurs de poêles. S'adresser : CARRIER, LEMAY & Cie.
21 juin—8j.

ON demande des compagnons ferblantiers plombiers. S'adresser à A. HUOT & Cie.
13 juin.—1s. 38 marché Champlain.

ON demande une bonne servante et aussi une bonne pour enfants. S'adresser au No. 227 rue St. Jean. 18 juin.—e-c.

NOS PRINCIPALES LIGNES A BON MARCHÉ

Veuillez nous suivre pour un instant

VENANT D'ETRE REÇUS DE HAMILTON :

287	Habillements	à	$3.00
172	" noirs bordés à		5.00
86	" tweed canadien		5.00
27	" valant $12.	à	7.50
36	" Worsted	à	7.36

Nos vestes blanches à 25c. pour enfants et jeunes gens

70	Habillements en tricot à		90c.
50	" Jerseys suits à		$1.25
50	" bijou valant $6 à		3.50

1 lot d'habillements en toile et coton barré réduction.

Blouses et vestes en toile, patrons de vestes, chapeaux en paille et en feutre. Valises, chemises pour sport, etc., etc.

AU
Grand-Union Clothing & Co
124
RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH.

Assemblée Législative

Québec, 26 juin 1888.

Comité spécial sur le bill No. 163

Acte abrogeant l'acte 25 Vict., ch. 98.

AVIS est donné que toutes personnes désirant être entendues devant ce comité, pourront l'être

Jeudi, le 28 courant, à 10 h. a m

Jour fixé pour cette fin.

A. BOYER,
Président du comité.

27 juin 1888.

FERMETURE

Nous, marchands de St. Roch et de St. Sauveur, nous nous engageons de fermer nos établissements à 8 hrs. p. m. du 1er juillet au 1er septembre prochain.

Antoine Dassylva	Cleop. Leclerc
M. Bilodeau	J. Simard
Philippe Turcotte	Thomas Duchaine
Chas. Huot	Alf. Verna & Cie.
Nicholas Maheux	J. Jouvin
Joseph Paquet	J. S. Langlois
Pierre Godbout	Elzear Fiset
Jean Vaillancout	Blouin & Lachance
G. Lavoie	Pierre Roland
L. Guignard	A. M. Dechêne
J. Juneau & Frère	Paul Leclerc
C. Binet & Cie.	23 juin.—3f

L'Enfant pleure, il veut son Castoria